ONTARIO ARTS COUNCIL

ARTS

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

MOVING FORWARD–
NEXT STEPS

THREE-YEAR STRATEGIC PLAN 1991/92 TO 1993/94 ■ PREPARED BY ONTARIO ARTS COUNCIL – OCTOBER 1990

MOVING FORWARD – NEXT STEPS

Three-Year Strategic Plan

1991/92 to 1993/94

Prepared by
Ontario Arts Council
151 Bloor Street West
Suite 500
Toronto, Ontario
M5S 1T6

(416) 961-1660
Toll-free 1-800-387-0058
Fax (416) 961-7796

The Ontario Arts Council is an agency of the
Ministry of Culture and Communications

Second Edition, May 1991
ISBN 0-7729-8025-X

92-03066/

Table of Contents

Executive Summary 1
Fact Sheet on OAC 3
Introduction 4
Recent History 8
Initiatives for the Next Three Years 9
OAC's Objectives 10
Priorities 11
- Priority A 11
- Priority B 13
- Priority C 16
- Priority D 18
- Priority E (i) and (ii) 20

Direct Services 24
Administrative Support 26
Other Significant Pressures 27
Afterword 28
Appendix A: Budgetary Implications of the Three-Year Plan 30
Appendix B: OAC's Legislated Mandate 31
Appendix C: An Overview of OAC Funding 1980/81 to 1990/91 32

Prologue

"He flung himself from the room, flung himself upon his horse and rode madly off in all directions."—Stephen Leacock

It has been said that the secret to getting somewhere is to know where you're going. Unlike Leacock's enthusiastic horseman, at this point in its history, the Ontario Arts Council is determined to get somewhere quite specific.

In 1988, OAC published its Five-Year Strategic Plan, *MOVING FORWARD*, and presented it to the public, to the government and to the arts community in celebration of 25 years of artistic growth in Ontario.

MOVING FORWARD described OAC's goals for supporting the entire arts sector in this province—where it should be going and how it could get there.

Now, midway through this five-year period, the arts sector is feeling the consequences of a rapidly shifting environment. Ontario is faced with a major economic recession, and artists—already on unsure financial ground—fear even tougher times ahead as jobs are cut back and consumers tighten their belts.

OAC decided it was time to revisit the earlier plan and reframe its goals to address today's realities. The document you hold in your hands is the result of this process.

OAC's principal consultants for *MOVING FORWARD* were the artists of Ontario. They remain, and always will be, the most vital voices in developing any strategic plan for the arts in Ontario.

Through its officers, the members of the Board and those connected with OAC, the Ontario Arts Council is in constant contact with the artists of this province. What they think and experience informs everything we do.

As you will see, our dialogue with a wide body of people led us to the conclusion that the goals in *MOVING FORWARD* have not changed. Together they add up to where we want to go. But the environment in which we all operate has changed, and the passage of time has meant that our priorities must be restated.

We are indeed *MOVING FORWARD*, and we intend to take the *NEXT STEPS* in big, bold strides. We present this new document with a view to sharpening our focus, defining our immediate needs or *NEXT STEPS*, and responding to the realities of this time and place.

Nalini Stewart
Chair of the Board

Norman B. Walford
Executive Director

Executive Summary

The most urgent concern articulated by all granting offices at OAC is the financial instability of its constituents. This concern is crucial in the determination of priorities.

The Ontario Arts Council presents *NEXT STEPS* as a restatement of its priorities and strategic plan for the next three years. It is an extension of the position and principles stated in 1988 in the five-year strategic plan, *MOVING FORWARD.*

A great many initiatives outlined in *MOVING FORWARD*, principally those involving restructuring and redefining programs within OAC, have been pursued and successfully executed as far as funding permitted.

The planning process for this document centred on an externally conducted environmental scan (a study viewing OAC's position in a larger social, economic and political context through interviews with selected individuals both inside and outside the organization) followed by extensive consultation with the Board and staff of OAC over a period of several months.

It is the intention of OAC to improve the financial stability of arts organizations and individual artists through the following five priorities, with measurable targets and realistically priced budgets. Although lettered for reference purposes, these priorities are considered of equal importance to the community and should be viewed as interdependent and integral to the future health and survival of the artistic life of Ontario.

A. To advance artistic opportunities by increasing the number and value of grants to individual artists across Ontario to create new work.

B. To stabilize funding to key arts organizations across Ontario through multi-year grants, maintaining OAC funding at the current percentage of client budgets.

C. To fund the backlog of organizations eligible for but not yet included in funding programs.

D. To advance the experience of youth with the arts.

E. To expand OAC programs and services to respond to demographic changes and to serve all regions of Ontario.

Beyond these initial priorities there are support services, programs and functions of considerable long-term value to the continued cohesive development of the arts sector in Ontario. These include **Developmental Ventures, Public Awareness and Research.**

Funding requirements are realistic, affordable and designed to bring measurable results from a relatively small infusion of additional funds.

OAC's Three-Year Strategic Plan
Funding Requirements

Year 1 (1991/92): $11.0 million increase to base
Year 2 (1992/93): $ 8.5 million increase to base
Year 3 (1993/94): $ 7.0 million increase to base

Total Additional Funding Required: $26.5-million increase to base over three fiscal years
(See Appendix A, page 30.)

The intention of the restated priorities in this document is to address the most immediate needs of the arts sector in the province and to present a view of what the Ontario Arts Council can do to play a more significant role in the affairs of its constituents—its **legislated** role (see Appendix B)—and in the lives of all Ontarians.

Fact Sheet on OAC

- Established in 1963 as Ontario Government agency to support the arts province-wide;
- Reports to the Legislature through the Minister of Culture and Communications;
- Follows arms-length arts funding model first created by Great Britain in 1948 to protect against the political manipulation of culture;
- Directed by a board of 12 volunteer citizens appointed by the Lieutenant Governor-in-Council on rotating three-year terms;
- Offers grant assistance each year to approximately 1,000 arts organizations and more than 1,600 individual artists through over 100 different granting programs;
- Funds professional arts activity in over 200 Ontario communities annually;
- Organized into ten granting offices, six based on formal arts disciplines (Music, Theatre, Dance, Literature, Visual Arts,Film/Photography/Video) and four on cross-disciplinary concerns (Arts/Education, Touring, Franco-Ontarian Office, Community Arts Development including Native and Folk Arts);
- Employs a permanent staff of 73 (71 full-time, 2 part-time);
- Operates with non-discriminatory practices in hiring policies and program development objectives;
- Administers a 1990/91 budget of $38.6 million derived principally from sustaining and special grants from the Government of Ontario;
- Maintains regional staff presence through five touring consultant positions located across Ontario, in addition to offices at 151 Bloor Street West, Toronto, OAC's central location since 1964;
- Has provided bilingual services since 1970;
- Administers nine trust funds supporting the arts with a combined equity of approximately $7 million, the largest being the Chalmers Family Fund;
- Acts as major advocate for the advancement of the arts in Ontario, especially on behalf of the non-profit arts sector and individual professional artists.

Introduction

"Now here you see it takes all the running you can do, to stay in the same place. If you want to get somewhere else, you must run at least twice as fast as that!"—Lewis Carroll

In many respects, the arts in Ontario are looking good. On any day there are plays to see, concerts to hear and exhibitions to visit. We read in the paper about Canadian performers winning international competitions; we witness the success of Ontario's visual artists across the continent; we watch young actors moving from Ontario's theatres to new Canadian television series; we see designers using their knowledge and talent to create compelling images in both the commercial and non-commercial arts and in advertising.

We notice too, with great satisfaction, that Ontario counts on the world stage. Our artists have brought Ontario worldwide recognition through successful tours abroad, through the exhibition and publication of their works and through international coverage of their work here in Ontario. The success of our artists generates a vitality and energy that comes to be associated with Ontario's image across Canada and abroad.

The excitement and vitality of our artistic life is built on a foundation of dedication, hard work, talent and training by our artists; on the acumen our arts organizations have developed to turn ideas into reality. We have authors, galleries and concert halls, professional companies and facilities in all regions of Ontario, giving citizens a chance to participate in Ontario's artistic life. And that, after all, is what it is all about: Ontario artists working in communities from Cornwall to the Manitoba border and from Windsor to Hudson Bay, bringing passion and pleasure to the daily lives of **all our citizens.**

Today's successes are a product of past investment—the consequence of many factors, one of the most important being public policy.

"...the idea that the state should assist the arts is as old as the state itself."—Brooke Claxton

Claxton made that comment as the Canada Council was founded in Ottawa in 1957. Only five years later, the Province of Ontario demonstrated a similar commitment to the artistic life of its citizens in creating the Ontario Arts Council.

The financial and philosophical commitment of the Province of Ontario has, in large part, been responsible for the success of the arts in Ontario today. That commitment has provided a solid foundation for all other forms of support, but that financial commitment has weakened in recent years, with consequences that are now becoming serious. Revenues (including government funding) are not keeping up with basic expenses, and tomorrow does not look good.

OAC's base funding lagged behind inflation in five of the past ten years. In the past five years, OAC's real growth was limited to 6.3%. This compared to real growth in Ontario's Gross Domestic Product of 24.9% and in total Ontario government spending of 24.6%. (See Appendix C)

At best, the arts have been financed like a patchwork quilt. From all sources, the arts are underfinanced. This historical reality saps the strength and short-changes the potential contribution of the arts' infrastructure to the life of the province. One-time deficit reduction schemes have been useful in relieving the debt load of some arts organizations in the short term, but the long-term needs of the sector have remained unanswered.

The people most severely affected by this lack of money are the working artists. They are the first to be laid off, to take reductions in pay, to have works remain unsold, and to have projects scaled down or cancelled. Yet artists are OAC's first priority.

All granting offices at OAC are reporting that **financial stability is the single most urgent concern of their constituents,** artists and arts organizations alike.

The following specific instances are indicative of general trends within the arts:

- Members of the Kitchener-Waterloo Symphony string section earn only $15,000 a year for a 38-week season.
- Dancers who have invested a lifetime of strenuous physical training, practice and eight-hour rehearsal days earn $12,000 to $15,000 a year.
- Theatre Passe Muraille is a major generator of new Canadian works. Recently this mid-sized company produced a major hit show, *Fire*, and co-produced another, *Dry Lips Oughta Move to Kapuskasing*, with Native Earth Performing Arts Inc. The first of these shows has gone on to success in several large theatre productions. The second show has been selected for the 1990/91 season by the Royal Alexandra Theatre, a large privately owned commercial enterprise. In spite of these successes, Theatre Passe Muraille is running a serious deficit, putting its future at risk.
- More than 50 Community Arts Councils throughout Ontario are being forced to cut back services and programming and, in some cases, staff positions are being eliminated. This scaling-down not only deprives us of the talent of many fine artists and arts administrators, it cuts off many communities from the artistic life of the province.
- Magazines and publishers are dying of attrition, and we have yet to feel the effect of the GST on this sector.

It was apparent three years ago that the arts sector in Ontario had reached a point in its growth and sophistication when it needed to stop and think about how it would proceed. What might be abandoned and what expectations were realistic? And most important, what was the role of a public funding body, the Ontario Arts Council, in the future development of the arts in this province?

We did pause to think. OAC talked to its clients, its constituents and to other organizations and arms of government that have business with OAC, to rethink its role in the future development of the arts in this province.

The result was a document, *MOVING FORWARD*, that not only outlined priorities and new initiatives but also presented a set of guiding principles and a way of thinking about the arts in Ontario.

MOVING FORWARD articulated four major goals:

1. Financial stabilization and growth: addressing underfinancing of the arts sector through complementary strategies to increase base income for professional artists and arts organizations;
2. Audience and Community development: stimulating audience and community development by broadening the arts' reach to specialized audiences and underserved areas of the province;
3. Artistic development and growth: promoting artistic advancement through professional development, extended facilities, and access to technological, commercial and international sector resources;
4. Arts research and promotion: initiating original research and communicating arts research findings to a broader public.

Our way of thinking about the arts has not changed. The principles, objectives and goals expressed in *MOVING FORWARD* have not changed. We continue to believe that there is no art without artists—a concept firmly at the heart of all we do. What we must do now is to sharpen our focus and revise some of our priorities to keep pace with the realities around us.

The Ontario Arts Council is committed to support for individual artists through appropriate legislation which recognizes the professional nature of their involvement with their art. OAC encourages all sectors of the community and elected officials to ensure that legislation (affecting such areas as taxation, bargaining rights, copyright and social benefits) is passed, confirming the status of the artist as a distinct professional contributing to the social and economic well-being of Canada.

NEXT STEPS goes beyond principles and directions. It identifies and requests specific base funding increases required to achieve the objectives of the plan.

Recent History

MOVING FORWARD has consistently guided OAC activities over the past two years. The principles were active even when the funding requested did not materialize:

- The Music Office worked with Ontario orchestras and developed a scheme for multi-year funding. The Board has approved, in principle, a similar program for art galleries and theatre companies. (Goal 1)
- The Arts and Education Office worked to form a coalition aimed at ensuring adequate resources for the arts in the education system. (Goal 2)
- All offices moved forward in meeting and making our programs accessible to Ontario's diverse cultural communities. OAC met and spoke with representatives of many of these communities. We also re-examined many programs to ensure that the different artistic expressions coming from these communities would be included and judged fairly. (Goal 2)
- The Community Arts Development Office increased involvement in the arts by the labour movement through a specific program. (Goal 2)
- Several offices initiated new programs aimed at artistic development and growth (Goal 3). In Visual Arts, three new programs that support individual artists have been established. In Literature a "works in progress" granting program has begun. And a new office, Developmental Ventures, was established to find new financial resources for the community and to provide new services in the management area to assist clients.
- OAC established a Research and Policy Planning Unit with a publicly accessible Resource Centre. (Goal 4)

We are ready to put new base budget funding to the best possible use for the good of the artistic community, when new funds are available. We have attracted some additional base funding (see Appendix C) and this money has allowed some modest success in a few new areas, but the success could and should be greater.

We have thought through our goals. We know where we want to go; our models and facilities are in place; we have analysed our situation. But much more is yet to be done, and more base funding is urgently needed.

We are a sector that focuses on new perspectives on the world, creative challenge and constant renewal. We must embrace that spirit and adopt it as our own—and we must encourage our government funders to understand and support that spirit.

Initiatives for the Next Three Years

The Planning Process

The initial step in updating the plan was to analyze where OAC stood with respect to the original strategy and to evaluate the external environment in which planning was taking place. To this end, an environmental scan was conducted by outside consultants. The scan involved discussions with clients, politicians, civil servants in the Ministry of Culture and Communications; analysis of economic conditions generally; and an assessment of the financial policy of government.

The scan pointed to many successes. It reaffirmed that OAC is highly regarded and respected by its constituents. The evaluation and granting processes work. The results also pointed to a problem regarding how the arts are perceived, including an inaccurate and unfair (but persistent) image of the arts as Toronto-based, elitist activities.

Politicians were generally either unaware of the scope of activities of OAC or had negative attitudes about the value of supporting the arts in general. Clearly, the scan indicated a need for improved communications to clarify the important contribution made by artists to various sectors of the community and to improve general awareness of the arts in Ontario.

The next step in the process involved consultation with the Board and staff of OAC to determine the degree to which the original plan continued to be valid. This involved both individual consultations with staff and Board Members, as well as a planning retreat in January 1990. The results of this consultation were then summarized by the consultants and submitted to the Board for approval.

OAC's Objectives

During the planning process for *MOVING FORWARD*, the Board and staff of OAC reviewed the organization's objectives and devised a new Statement of Objectives as follows:

"The objective of the Ontario Arts Council is to make the arts integral to the lives of Ontarians.

We seek a society in which:

a) all artists of talent and commitment have full opportunities to create art; and

b) all Ontarians, regardless of circumstance or location, may share the benefits of the arts.

To these ends we seek to play a leadership role in fostering excellence in the arts and in making it available to all."

In re-examining these objectives, it was decided by OAC that they remain valid statements of direction for the organization.

To achieve these objectives, a number of strategic priorities were identified. **Although lettered for reference purposes, they are considered of equal importance to the community and should be viewed as interdependent and integral to the future health and survival of the artistic life of the province.**

Priority A

To advance artistic opportunities by increasing the number and value of grants to individual artists across Ontario to create new work.

> "So when I say 'work' I only mean writing. Everything else is just odd jobs."—Margaret Laurence

The **creative** artists of Ontario—writers, visual artists, craftspersons, designers, choreographers and filmmakers—are professionals. They are highly trained and well-skilled; they are dedicated to their art. This training and skill often makes art look easy.

These are the people with ideas and imagination. They are the centre of the artistic life of the province. In the interest of our own future we (OAC and the people of Ontario) need to support them. They, in turn, need our support to practise their art and to develop their potential to the fullest.

There are too many individual creative artists who are not receiving that support. At present, OAC is able to fund, on average, only 30% of eligible artists who apply. And then, in many cases, only partial funding is available. The **30%** figure is only an average—in some fields the success rate is as low at 11%.

By being unable to fund these eligible artists, we neglect our own source of creative renewal. We risk a state of creative stagnation that will affect the evolution, growth and maturity of our society as a whole. The arts do not exist without new ideas, new imagination and new energy. And our social structures do not exist in a vacuum, unaffected by the creative energies of our artists.

We are seeing the loss of both new young artists and mature artists. Artists with years of experience are finding that a life of poverty saps the creative energy of even the most dedicated and determined individual. The notion that the most enduring works of art are created on empty stomachs is false.

Increasingly, our mature artists, the artists who have learned their craft and who should provide role models for younger artists, are unable to accept any longer the conditions of poverty and reduced opportunity. Many

artists, doing as they have always done, are leaving the country. Others are simply working less at their art, finding it harder to maintain momentum and some are simply leaving their profession.

The loss of any artist or artistic endeavour is a missed opportunity for all of us. There is increasing demand for the work of our writers, composers, choreographers, designers, filmmakers, visual artists and craftspeople. The commercial arts sector has acknowledged that without these people—trained in the non-commercial arts—their own work would not flourish as it does today. What we lose can be measured in lost industry, lost stature and lost hope of human expression.

The talents of the young people we are training and the mature artists in whom we have an investment must not be wasted as Ontario develops into a mature society.

TARGET: Priority A

- On average, only 30% of individual artists who currently apply and are eligible for funding receive grants. The target is to increase this to 45%.
- Additionally, average grants to individual artists approximate $2,200. The target is to increase this to $3,000.
- Given an existing base of $4.5 million, increase in base funding required over three-years is $4.75 million.

COST:

Year 1 (1991/92): $2.50 million increase to base
Year 2 (1992/93): $1.50 million increase to base
Year 3 (1993/94): $0.75 million increase to base

Total Base Increase: Priority A – $4.75 million

Priority B

To stabilize funding to key arts organizations across Ontario through multi-year grants, maintaining OAC funding at the current percentage of client budgets.

> "Mediocrity is the easiest thing in the world to achieve. Just ... make money scarce, concentrate on errors of judgement rather than the successes and you'll get it sure enough. That's not criticism, you know, that's bitching and it's a very effective instrument of destruction."—Erik Bruhn

Every year, literally hundreds of organizations make their annual pilgrimage to OAC in search of a funding commitment. And every year OAC officers review and analyze the applications. It is a valid ritual and one with meaning, but with the present financial constraints it is out of step with the level of professionalism and the maturity of many client groups, as well as with the planning process of many arts organizations.

Arts organizations must plan two to three years ahead. Major artists are booked that far in advance; travelling exhibitions are years in the making and would not exist without advance gallery commitments; and theatres, concert halls and special venues are booked equally far in advance.

It is sometimes possible to scramble and pull things together at the last minute. But it always costs more and it never allows an organization to maximize its creative potential as well as its human and financial resources. This is no way to serve our clients.

We encourage our clients to plan in advance. We ask these organizations for evidence of sound future planning and we advise and assist them in that process. For example, every orchestra that applies for operational funding must submit a three-year operational plan to OAC's Music Office.

We must match our own demands for good planning with a commitment to an appropriate granting process and appropriate grants. It is necessary to give our

operating clients multi-year funding commitments.

Multi-year funding commitments would help maximize marketing opportunities. Through improved funding to arts organizations, we can support the development of new audiences. The stronger the company, the more likely they are to expand access to audiences throughout Ontario. Such a process would also result in a more efficient and effective deployment of OAC staff; organizations would be expected to present fully articulated planning documents for the multi-year period to secure their grants, but that work need not be repeated each year. This obviously saves needless repetition for both OAC staff, artists and arts administrators.

It allows OAC to focus its efforts on fewer clients each year and to focus the service where the needs exist with the greatest urgency . Clients would, of course, continue to be monitored throughout a granting period and officers would be available for assistance.

Over the years, Ontario Arts Council funding has come to indicate a certain level of achievement because of the peer assessment process. An organization that receives such funding has attained, in the eyes of the public, its peers and potential private supporters (either corporate or individual), an important measure of success and credibility.

Taking this a step further, any group that has proven itself sufficiently stable to warrant a multi-year funding commitment from OAC has demonstrated something more. Not only has this organization reached a level of initial artistic credibility, but after proving itself a reliable operation, recognition through multi-year commitment becomes an asset that can be leveraged.

Ontario Arts Council funding has frequently been regarded as the key element in leveraging or in securing private funds. There is no question that OAC does more research and analysis of an organization's plan and comes to the process with more knowledge of the subject matter and how it is executed than any other funder. OAC's commitment is worthy of respect; it is a hallmark of merit.

What we are seeing now, however, is that the power of OAC grants to leverage other funding is becoming more and more tenuous as the province becomes an increasingly smaller funding partner.

In theatre for example, 63% of all OAC funded companies' budget is earned through ticket sales, while private sector fundraising supplies another 10% of the total. The Province of Ontario, through the OAC, contributes just 9% of the aggregate budget. In 1987/88, Ontario's orchestras generated 17.3% or over $6 million in private fundraising, while the Province of Ontario contributed 9.3% of the budget.

As small as OAC's participation as a funding partner may be, it should not be allowed to decline any further. Multi-year funding must go hand-in-hand with a commitment to maintain OAC funding at least at its current percentage of total budgets.

We must make multi-year funding commitments to match organizations' plans, and those commitments must be reasonable and credible. It is essential that base funding represent an appropriate commitment on the part of OAC. At present, our funding as a percentage of budgets, has fallen below the level where it can reasonably be expected to influence future stability.

Additional funds are required in order to provide multi-year commitments that increase from year to year, just as the organizations' needs and budgets do. Current funding would only allow flat-lined multi-year funding, which could have a negative impact on an organization's ability to plan and leverage funds from other sources, as OAC's contribution in real purchasing power would decrease from year to year.

TARGET: Priority B

- OAC operating funding to key arts organizations averages 15% of total budgets. Budgets are growing at an approximate rate of 10% per year to keep pace with real costs. With operating grants to key organizations making up $14 million of the $23 million currently awarded to arts organizations, the three-year base increase required to meet the target is $4.5 million.

COST:

Year 1 (1991/92): $1.5 million increase to base
Year 2 (1992/93): $1.5 million increase to base
Year 3 (1993/94): $1.5 million increase to base

Total Base Increase: Priority B – $4.5 million

Priority C

To fund the backlog of organizations eligible for but not yet included in funding programs.

> "The Balinese say, 'We have no art, we do everything as well as possible.'"—Marshall McLuhan

Before making an ongoing commitment to operational support, it has always been OAC policy to ask a new arts organization to demonstrate that it is reliable and artistically worthy.

An organization is asked to demonstrate that it can produce the kind of work that it has described in its grant application. It is asked to show that there is an audience for its work and that it is committed not just to an idea, but to the ongoing execution of that idea.

OAC asks new organizations to demonstrate their staying power. Most programs require organizations to function for two or more years on their own before becoming eligible for operating grants. Usually these organizations are eligible for project funding, but project grants do not cover ongoing staff, office or facilities development. They do not let anyone plan a future.

OAC has been satisfied with that concept. It tests the viability of an organization and at the same time allows organizations to work to a goal.

But the concept is no longer a reality. We have a growing list of clients who have proven their ongoing viability and who should be included in our operating support programs but our budgets will not expand to include them.

These organizations (and the individual artists they support, present and promote) survive in altogether too precarious a manner. They continue to apply for and sometimes receive specific project grants but cannot build an infrastructure and cannot maximize other resources. These companies are disadvantaged when it comes to private fundraising because they cannot afford the ongoing staff, facilities and commitments needed to tackle more sophisticated fundraising which plays an increasingly important role in long term stability.

Some groups also find themselves historically disadvantaged. Organizations started by young people with new ideas or started in regions of the province that had not previously housed a sustaining professional arts organization have very little chance of receiving the operating support that similar ventures would have received ten years ago. We risk cementing in old cultural values and preventing new groups from representing new and challenging points of view.

For example, in Visual Arts there are 23 organizations awaiting annual funding. We have four arts councils that we are unable to provide with ongoing base funding. The Music Office has 18 clients, the Dance Office 10, Craft and Design 4; all are in the position of awaiting annual funding. In theatre, OAC has placed a moratorium on new operating grants. Just as bad, there are some fields such as design which fall clearly within the OAC mandate but are still waiting for OAC assistance because of financial constraints.

Without the money to put these newer organizations and activities on an equal footing financially with more established clients, we are denying new organizations and many regions of the province the chance to develop and mature.

TARGET: Priority C

- Many operating grant programs (e.g., Public Art Galleries, Theatre Companies, Orchestras) have waiting lists of clients who meet eligibility criteria but are denied access for budget reasons. Other activities (e.g. Design) are eligible under OAC legislation but still await funding. To meet the backlog, a base increase of $3.75 million is required, equivalent to 4% of the current granting base for three years.

COST:

Year 1 (1991/92): $2.00 million increase to base
Year 2 (1992/93): $1.25 million increase to base
Year 3 (1993/94): $0.50 million increase to base

Total increase to base: Priority C – $3.75 million

Priority D

To advance the experience of youth with the arts.

> "'I think and then I draw a line round my think.' This is a definition a child once gave me of the term 'Creative Art'. Children grasp these things more quickly than we do. They are more creative than grown-ups. It has not been knocked out of them."—Emily Carr

Artists will always tell you that kids are their toughest audience. They'll always give you a chance off the top, but bore them for a minute and you are done for.

Children are hungry for dance and for theatre; they're curious about musical instruments; they plunge into glue pots and paints and anything else they can manipulate.

Some of the most effective consciousness-raising programs have come through theatre for young people. Plays concerning environmental issues, deeply moving plays about divorce, and works concerned with child molestation—all have had strong and positive effects on children.

Plays, music and visual art can operate at an entirely different level from "instruction." They do not lecture. They often present ideas, emotions and allow children to think. They present another view of the world.

OAC, over the years, has fostered a **highly specialized creative sector** whose focus is young people. Originally, there were one or two people. As the years went by, one or two became a group and now we speak of a sector.

The artists who do this work are specialized. What they do for and with children is unique and requires special talent and special skills.

This is not work that can be bought "off the shelf." It needs the right materials, the right planning and the attention of highly trained artists to ensure excellence.

Not only has this sector grown in size, but these particular artists and administrators have met with increased respect from their peers. Young people's artists have their own unique skills and often develop techniques that are transferable to other specialized situations—presentations for the elderly or for any other particular segment of society that is removed by distance or circumstance from "mainstream" arts activity.

We have also been told consistently by teachers and administrators that these programs not only complement the specific work of the educational system but also **enhance the educational process.** These programs encourage young people's creative thought. They expand their perceptions of the world.

In an increasingly technological world, where media brings us our messages, children must become literate (visually and in terms of reading skills) while very young. Our artists can bring this kind of knowledge to the classroom in ways previously unimagined.

All this takes place in many ways. Professional artists take their work to the schools. There are special performances for young people in concert halls and theatres across the province and, turning the tables, there are many projects where young people work with professionals to create their own art and hone their artistic skills. Art galleries work closely with local Boards of Education to provide ongoing exhibition tours and workshops throughout the school year.

Last year we did a great deal:

- OAC's Creative Artists in the Schools Program placed 268 artists in 250 schools. These projects involved over 20,000 students. They painted murals, wrote musicals and plays. In short, they explored their own creative voices.
- In 1988/89, over 100,000 young people took part in orchestral education programs. Inner City Angels (a group serving the needs of children in inner city schools) and Mariposa In the Schools, funded by OAC, each reached over 100,000 young people.
- 50 professional companies presented work especially prepared for young audiences.
- Over 75,000 students experienced classical theatre at the Stratford Shakespearean Festival.

But there are approximately two million students in Ontario's schools. We do not reach them all and those that we do not reach are often the most geographically or socially isolated. OAC's current spending on programs specially targeted at those two million students is the equivalent of $1.00 each. To reach more of those students and to do more with and for our young people, we must increase activity in this area.

TARGET: Priority D

- OAC currently spends $2 million annually on activities specifically targeted to Ontario's two million young people—an average of $1 dollar per youth. The target is to increase expenditure by 50 cents per youth every year for three years. The three-year base increase required is $3 million.

COST:

Year 1 (1991/92): $1.0 million increase to base
Year 2 (1992/93): $1.0 million increase to base
Year 3 (1993/94): $1.0 million increase to base

Total base increase: Priority D – $3.0 million

Priority E (i) & (ii)

To expand OAC programs and services to respond to demographic changes and to serve all regions of Ontario.

"Art is the common denominator of union between men more than race, creed, history or personality. Art binds us together more than any other human activity in life."—Arthur Lismer

"The middle class builds itself certain cultural instruments with the money of everyone and is using them for its own profit and enjoyment. But some of the shareholders have no access to the benefits. Our aim is to democratize the arts."—Gerard Pelletier

Priority E (i):

OAC is concerned that all audience sectors be served. We want to dispel the myth that arts audiences are only middle class and urban. We want to expand our programs to those groups and artists that reflect Ontario's cultural diversity; the people of the First Nations, people from African, Asian or Middle Eastern cultural traditions, more of the francophone community, labour groups and geographically isolated communities, to name only a few examples.

Certainly there are vast numbers of middle-class urbanites flocking to Ontario's large theatres, concert halls and galleries, but there are more and different audiences. OAC is facing a new challenge in meeting the demands of these varied audiences and of the artists who emerge from culturally diverse communities.

OAC has made considerable progress during the past two years because of special provincial grants of $1 million for each of three years, not added to base, for the development of access to programs by artists from culturally diverse communities.

These funds have enabled OAC to expand access to its programs by artists from diverse cultural backgrounds and by many new audiences. Professional development has been a key element and has included such projects as screenwriting workshops by and for artists of colour. It is OAC's policy to incorporate diverse cultural art forms into the ongoing activities and programs of the appropriate granting office.

Special grants have also been used to widen the exposure of existing presentations from a variety of cultural traditions to new audiences. There are many individual artists and organizations practising art forms from old and very sophisticated traditions that need to be brought into the "mainstream." Fine individual artists are working in forms that are unfamiliar to many of us.

The needs of Ontario's diverse cultures are quite particular and must be met directly. We must be able to help all artists reflect the cultural diversity of this province. For artists to undertake effective marketing to new audiences, to enhance their skills through professional development, and in order to be an effective partner with these artists and groups, a stable funding base must be established.

TARGET: Priority E (i)

- The $1 million per annum special grant received (for the past three fiscal years) from the Multicultural Strategy Fund must be replaced by a corresponding increase to base funding to continue successful initiatives already underway. An additional $1 million is required annually to keep up with new demand. Three-year base increase required is $4 million.

COST:

Year 1 (1991/92): $2.0 million increase to base
year 2 (1992/93): $1.0 million increase to base
Year 3 (1993/94): $1.0 million increase to base

Sub-Total base increase: Priority E (i) – $4.0 million

Priority E (ii):

OAC has made a considerable investment in ensuring that all regions of the province have access to its programs. However, for the majority of communities in Ontario, touring provides their only access to live arts experience. In 1989/90 OAC supported 258 community presenters, who presented Canadian touring artists in 154 different communities. Even after severe tightening of criteria for funding under the Touring Arts Fund, we turned groups away as funds ran out.

Audiences want our artists to tour. They want to see them outside the centre of the province. The demand is strong, but budgets for organizing and marketing of tours have fallen far behind appropriate levels.

Similarly, labour groups have expressed interest in arts experience that current levels of funding are unable to meet. Two years ago, under a special one-time grant from the Province of Ontario, OAC piloted a highly successful Artists and the Workplace program. Labour is looking to us to continue and expand our role as animateur and build on the handful of projects that we were able to begin. The Artists and the Workplace program has been absorbed into our on-going programs. Similar programs should not only continue, but expand.

Most OAC granting offices serve the needs of both anglophone and francophone communities, as indicated in the four preceding priorities. The francophone community represents another area of very special need. Audiences ultimately cannot be separated from artists. One cannot exist without the other. The francophone community in Ontario inevitably spawns its own artists. In 1970, OAC created a Franco-Ontarian Office and has worked with Ontario's francophone community to meet its artistic aspirations. Programs that assist francophone literature, theatre, music, visual arts, playwriting and cultural centres totalled over $1 million in 1989/90. But with a restricted market in Ontario,French-language arts need even more assistance if they are to survive and flourish. Success has created a legitimate demand for enhanced programs as this sector matures.

TARGET: Priority E (ii)

- Increased regional funding is required to expand touring and other regional initiatives (e.g., community arts councils, francophone activities, development of smaller arts centres). A three-year base increase of $3.5 million is required.

COST:

Year 1 (1991/92): $1.00 million increase to base
Year 2 (1992/93): $1.25 million increase to base
Year 3 (1003/94): $1.25 million increase to base

Sub-Total base increase: Priority E (ii) – $3.5 million for regional initiatives

TOTAL BASE INCREASE: PRIORITY E (i) & E (ii) – $7.5 million

Direct Services

We have identified five priorities that critically require support in the next three years. Unless these priorities are met, we are looking to the imminent death of many important artistic endeavours and to a serious reduction in the cultural life of Ontario.

With proper levels of funding, measurable changes and improvements can be made.

Beyond the first level of priorities are a series of strongly interrelated needs that must be addressed if the arts sector is to continue to help itself. Through its Direct Services, OAC gives the arts community more than money.

Public Awareness

The recent environmental scan confirmed that OAC is supported and respected by its clients and by the general public. OAC is uniquely placed in Ontario's cultural community to lead efforts aimed at increasing awareness of the arts in general and to expand its programs to new communities.

OAC knows the arts communities and individual artists. It has an ongoing relationship with provincial, federal and municipal governments, and it is quickly developing recognition in the business community.

OAC is a natural focal point for dialogue about artistic activity in this province. We can articulate concerns and operate as an exchange centre between artists, arts organizations and governments.

OAC must also continue its collective advocacy program with senior members of government to ensure their understanding of the importance of the arts to a vibrant life in this province. That must not stop and it must directly involve OAC clients from individual artists to client Board members.

There is also a continuing need for public understanding of the multifaceted nature of arts funding in this province and the benefits of a healthy artistic community. Individuals and corporations must be made more willing to give financially to the arts in Ontario and while individual arts organizations are constantly working on this message, we must too.

Developmental Ventures

The office of Developmental Ventures, established in October 1989, is designed to provide new kinds of service to the arts community in two areas. First, OAC is extending its direct services to clients in board development, administration assistance, training and general organizational management. In each case, OAC is working closely with Arts Service Organizations or other partners in the delivery of service to maximize the benefits and stretch the dollars as far as possible. It is particularly important that we expand these kinds of services to organizations in communities (geographical or ethnocultural) that have not had access previously to such assistance.

Secondly, the Office of Developmental Ventures will be actively seeking funds from private donors to increase the endowment funds of OAC. At present, OAC's endowment totals over $7 million, comprising the Chalmers Fund (over $4 million) and several other smaller funds derived principally from unsolicited bequests. The revenues from these funds support a variety of programs and awards that add considerably to the artistic life of this province.

As it is difficult for small organizations and individual artists to raise private funds, and almost impossible for them to achieve the stability and innovation which come from endowment funds. OAC has an important role to play on behalf of these groups and artists. We believe that we can attract private dollars through bequests and major gifts that might otherwise not come to the arts. We can offer donors the opportunity to participate in exciting ventures, making even more artistic excellence possible in the arts across the province.

Research

MOVING FORWARD clearly identified the need for research to support both OAC and the arts community.

Last year, a Research and Policy Planning Unit—including a publicly accessible Resource Centre—was established to provide more reliable, consistent and up-to-date information on arts practice and funding in Ontario.

If we are to speak for the arts, to lobby, we must be able to demonstrate accurately the needs and the benefits of the funds that are invested in the arts sector.

TARGET: Direct Services

- For costs associated with direct services to the arts community such as research and information.

COST:

Year 1 (1991/92): $0.35 million increase to base
Year 2 (1992/93): $0.31 million increase to base
Year 3 (1993/94): $0.37 million increase to base

Sub-Total base increase: Direct Services – $1.03 million increase to base

Administrative Support

Over the last few years, OAC has built its administrative structure in response to the demand for service from its clients.

At the same time, OAC has been very sensitive not to overbuild its administrative structure. Administrative demands must never overpower the direct needs of our clients. As the arts sector grows and, more to the point, as it becomes more complex, OAC must also grow to ensure that the needs of the community are met. Ongoing operating costs continue to rise, such as costs for postage, rent, telephones, printing, salaries, etc.

The size and structure of the organization are sufficient to implement most of the priorities we have identified, but some moderate increases to administration and expenses will be necessary.

TARGET: Administrative Support

- For internal administrative expenses including rent, telephones, printing, salaries and benefits.

COST:

Year 1 (1991/92): $0.65 million increase to base
Year 2 (1992/93): $0.69 million increase to base
Year 3 (1993/94): $0.63 million increase to base

Sub-Total base increase: Administrative Support – $1.97 million increase to base

TOTAL BASE INCREASE: DIRECT SERVICES AND ADMINISTRATIVE SUPPORT
$3.0 million

Other Significant Pressures

Capital

In the last year of this plan, OAC's leases for its Bloor Street location will expire. There will be an investigation as to the type and location of space OAC will require in the future, in year 1 and 2 of the plan.

If there is an opportunity for OAC to use its accommodation leverage to assist the arts community, it will be pursued.

Major Institutions

The major arts institutions in Ontario (the Canadian Opera Company, the Toronto Symphony, the National Ballet of Canada, the Stratford Festival and Shaw Festival) have traditionally received special attention from OAC. They are centres of excellence and contribute significantly to our image across the country and abroad. But they have special financial needs to support their continuing developments.

In particular, as the Canadian Opera Company and the National Ballet of Canada prepare for their move to the new Ballet Opera House, it will be necessary to re-examine their needs in this very different operating situation.

Afterword

MOVING FORWARD and its complementary document, *NEXT STEPS*, articulate a specific need for financial support of Ontario's artistic community through funding to the Ontario Arts Council's base budget. The benefits of a healthy, thriving artistic community will be the cultural landmarks of pride in the provincial landscape.

NEXT STEPS presents a sound and workable strategy for ensuring the health of the arts, both creatively and economically. It clearly shows how the strategy will improve access for all Ontarians to a precious human resource in which we've all invested for over 27 years through OAC. Most important, the strategy is affordable—especially considering the arts' major impact on employment and other aspects of the provincial economy.

Our continued existence and support by the elected governments of Ontario reaffirm that public funding of the arts has a legitimate place on the financial agenda of the province. This manifestation of political will has been consistent with a worldwide recognition that the energy, drive and sense of self that the arts produce are crucial to nationhood and, therefore, in the best interest of the state and its citizens.

The ultimate question of funding the arts in Ontario is therefore one of self-definition. Who are we? The cultural output of Ontario provides a very important part of the answer. Ontario's artists not only shape our image of ourselves, they also shape our image in the minds of outsiders. The significance of this image—projected across Ontario and beyond our borders—should not be overlooked. In the final analysis, the success of Ontario and Ontarians cannot be separated from our cultural success; the two are inextricably intertwined.

The world should know that in Ontario we foster and reward individual initiative, energy, invention and skills. These are exactly the aptitudes our artists display in their work, for us and for the world. We are proud of the achievements of Ontario artists in all fields; they evidence our creative spirit, our talent, our independence, our confidence. We must not allow their distinctive expressions to be diminished. By investing immediately in the Ontario Arts Council, Ontario invests in its own proud future.

Appendices

APPENDIX A:	Budgetary Implications of OAC Three-Year Plan—1991/92 to 1993/94 Expressed as Base Funding Increases ($ millions)
APPENDIX B:	OAC's Legislated Mandate
APPENDIX C:	An Overview of OAC Funding 1980/81 to 1990/91

Appendix A: Budgetary Implications of OAC Three-Year Plan

1991/92 to 1993/94 Expressed as Base Funding Increases ($ millions)

PRIORITIES	EXPLANATION AND TARGETS	Year 1 1991/92	Year 2 1992/93	Year 3 1993/94	Cumulative Total
Advance artistic opportunities by increasing number and value of grants to individual artists across Ontario to create new work.	■ On average, only 30% of individual artists who currently apply and are eligible for funding receive grants. Target is to increase this to 45%. ■ Additionally, average grants to individual artists approximate $2,200. Target is to increase this to $3,000. ■ Given an existing base of $4.5 million, increase in base funding required over three years is $4.75 million.	2.50	1.50	0.75	4.75
Stabilize funding to key arts organizations across Ontario through multi-year grants maintaining OAC funding at current percentage of budget.	■ OAC operating funding to key arts organizations averages 15% of total budgets. Budgets are growing at approximate rate of 10% per year to keep pace with real costs. With operating grants to key organizations making up $14 million of the $23 million currently awarded to arts organizations, three year base increase to meet target is $4.50 million.	1.50	1.50	1.50	4.50
Fund backlog of organizations eligible for but not yet included in funding programs.	■ Many operating grant programs (e.g. Public Art Galleries, Theatre Companies, Orchestras) have waiting lists of clients who meet eligibility criteria but are denied access for budget reasons. Other activities (e.g. Design) are eligible under OAC Legislation but still await funding. To meet backlog, base increase of $3.75 million is required, equivalent to 4% of current granting base for three years.	2.00	1.25	0.50	3.75
Advance experience of youth with the arts.	■ OAC currently spends $2 million annually on activities specifically targetted to Ontario's 2 million young people—an average of $1 per youth. Target is to increase expenditure by 50 cents per youth every year for three years. Three-year base increase required is $3 million.	1.00	1.00	1.00	3.00
Expand OAC programs to respond to demographic changes and serve all regions of Ontario.	■ Existing $1 million special multicultural funding needs to be added to base to continue successful initiatives already underway. Additional $1 million needed annually to keep up with new demand. Three-year base increase required is $4 million.	2.00	1.00	1.00	4.00
	■ Increased regional funding is required to expand touring and other regional initiatives (e.g. community arts councils, francophone activity, development of smaller arts centres). Three-year base increase required is $3.5 million.	1.00	1.25	1.25	3.50
Subtotal:		10.00	7.50	6.00	23.50
Direct Services	■ Costs associated with direct services to arts community such as research and information.	0.35	0.31	0.37	1.03
Administrative Support	■ Internal administrative expenses including rent, telephones, printing, salaries and benefits.	0.65	0.69	0.63	1.97
TOTAL BASE INCREASE:		11.00	8.50	7.00	26.50
PREVIOUS OAC BASE:		34.60	45.60	54.10	34.60
NEW BASE:		45.60	54.10	61.10	61.10

Appendix B: OAC's Legislated Mandate

The 1963 legislation creating the Ontario Arts Council enabled the foundation of a cultural agency with a comprehensive mandate and role:

"It is the function of the Council and it has the power to promote the study and enjoyment of and the production of works in the arts, and to such end may,

a) assist, cooperate with and enlist the aid of organizations whose objects are similar to the objects of the Council;

b) provide through appropriate organizations or otherwise for grants, scholarships or loans to persons in Ontario for study or research in the arts in Ontario or elsewhere or to persons in other provinces or territories of Canada or any other countries for study or research in the arts in Ontario;

c) make awards to persons in Ontario for outstanding accomplishments in the arts."

Under the Act, the arts are defined as "...theatre, literature, music, painting, sculpture, architecture or graphic arts and includes any other similar creative or interpretive activity."

Appendix C: An Overview of OAC Funding 1980/81 to 1990/91

The following overview of OAC funding in the 1980s analyses data from the attached table entitled "A Decade of Ontario Arts Council Funding at a Glance."

In the decade between 1980/81 and 1990/91, OAC's base funding from the Government of Ontario increased almost one-and-a-half times, from $14.0 million to $34.6 million.

When adjusted for inflation, however, this increase translates into real growth of only 28.3%, from $14.0 million to $17.9 million in constant 1980 dollars.

ONTARIO ARTS COUNCIL
Base Funding in Current and Constant Dollars
($ 000s)

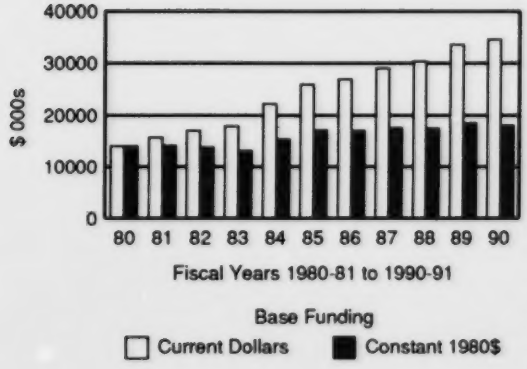

OAC received an increase to its base grant every year during the 1980s. This increase varied from year to year, from a high in 1984/85 of 24.0% to a low in 1990/91 of 3.0%. The average annual increase was 9.7%.

When adjusted for inflation, these increases do not always translate into real growth. In fact, OAC's base funding lagged behind inflation in five of the past ten years—1982/83, 1983/84, 1986/87, 1988/89, and 1990/91.

The period of strongest real growth in OAC's base funding took place between 1983/84 and 1985/86. Constant dollar growth in 1984/85 was 16.9%, and in 1985/86 11.5%.

Between 1980/81 and 1985/86, OAC's base grant enjoyed 22.0% real growth, while in the subsequent five years from 1985/86 to 1990/91, real growth was limited to 6.3%.

This pattern differs from both Gross Domestic Product (GDP) in Ontario and total Provincial Government spending, where the greatest increases have occurred since 1985/86. Real growth in Ontario GDP between 1980/81 and 1985/86 totalled 4.8%, while in the subsequent five years it increased 24.9%. Similarly, Ontario Government spending increased 12.2% in the five years before 1985/86, but grew a further 24.6% by 1990/91.

As a percentage of total government spending, OAC's base funding declined 6.2% during the 1980s, from .083% in 1980/81 to .078% in 1990/91.

CUMULATIVE REAL GROWTH
OAC Base Funding, Ontario GDP, & Provincial Government Spending

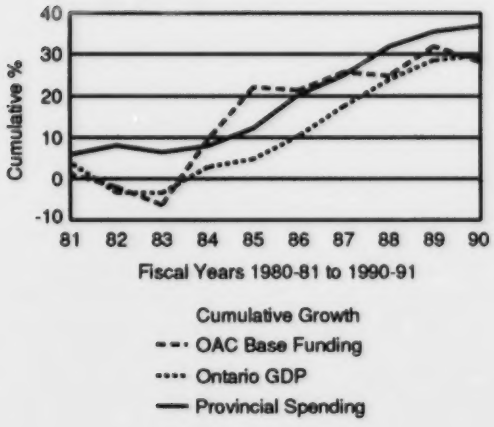

When expressed as a per capita allocation, real growth in OAC's base funding during the 1980s translates into 12.9%—an increase of $.21 per capita, from $1.63 in 1980/81 to $1.84 in 1990/91.

In addition to its base funding, OAC also received special grants for specified activities such as student summer employment, capital renovations, and one-time-only granting programs. The number and dollar value of these special grants grew more quickly during the 1980s than OAC's base funding.

PER CAPITA FUNDING
Ontario Arts Council
A Decade of Funding

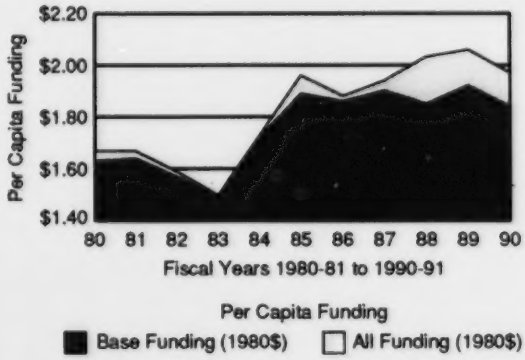

Research and Policy Planning Unit
Revised September 1990

	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91
Base Funding											
Operating Grant	13,229	14,969	16,265	17,039	21,182	24,817	25,810	27,842	29,067	33,579	34,587
Public Galleries	750	615	673	862	1,033	1,167	1,106	1,246	1,300		
Total Base Funding	13,979	15,584	16,938	17,901	22,215	25,984	26,916	29,088	30,367	33,579	34,587
Special Funding											
Student Summer Employment	213	183	169	170	185	200	187	178	189	169	169
Ministry of Northern Affairs	125	100			6						
Capital						740			300	750	600
Multicultural/Folk Arts								34	964	937	1,315
French Language Services								21	8	10	60
25th Anniversary Events								61	89		
Artists/Arts Management Fund								320	1,365	565	
Other One-Time Funding								4	8	22	3,400
Total Special Funding	338	283	169	170	191	940	187	618	2,923	2,453	5,544
Total All Funding	14,317	15,867	17,107	18,071	22,406	26,924	27,103	29,706	33,290	36,032	40,131
Ontario CPI Index	100.0	110.3	123.6	136.8	145.2	152.3	158.6	165.6	174.0	182.2	192.8
Total Base Funding in Constant 1980 Dollars	13,979	14,128	13,704	13,086	15,300	17,061	16,971	17,565	17,452	18,430	17,939
Yearly Percentage Increase	N/A	1.1 %	(3.0)%	(4.5)%	16.9 %	11.5 %	(0.5)%	3.5 %	(0.6)%	5.6 %	(2.7)%
Cumulative Percentage Increase	N/A	1.1 %	(2.0)%	(6.4)%	9.4 %	22.0 %	21.4 %	25.7 %	24.8 %	31.8 %	28.3 %
Total All Funding in Constant 1980 Dollars	14,317	14,385	13,841	13,210	15,431	17,678	17,089	17,938	19,132	19,776	20,815
Yearly Percentage Increase	N/A	0.5 %	(3.8)%	(4.6)%	16.8 %	14.6 %	(3.3)%	5.0 %	6.7 %	3.4 %	5.3 %
Cumulative Percentage Increase	N/A	0.5 %	(3.3)%	(7.7)%	7.8 %	23.5 %	19.4 %	25.3 %	33.6 %	38.1 %	45.4 %
Ontario Population	8,570	8,625	8,703	8,798	8,902	9,006	9,113	9,265	9,431	9,579	9,749
Per Capita Base Funding (1980$)	$1.63	$1.64	$1.57	$1.49	$1.72	$1.89	$1.86	$1.90	$1.85	$1.92	$1.84
Per Capita All Funding (1980$)	$1.67	$1.67	$1.59	$1.50	$1.73	$1.96	$1.88	$1.94	$2.03	$2.06	$2.14
Ontario GDP ($ millions)	115,000	131,831	137,310	151,945	171,499	183,561	201,228	223,694	247,969	269,552	287,508
GDP in Constant 1980 Dollars	115,000	119,520	111,092	111,071	118,112	120,526	126,878	135,081	142,511	147,943	149,122
Yearly Percentage Increase	N/A	3.9 %	(7.1)%	(0.0)%	6.3 %	2.0 %	5.3 %	6.5 %	5.5 %	3.8 %	0.8 %
Cumulative Percentage Increase	N/A	3.9 %	(3.4)%	(3.4)%	2.7 %	4.8 %	10.3 %	17.5 %	23.9 %	28.6 %	29.7 %
Total Ont. Govt. Spending ($ M)	16,880	19,694	22,556	24,565	26,452	28,854	32,178	34,942	38,735	41,655	44,506
Expenditures in Constant 1980 $	16,880	17,855	18,249	17,957	18,218	18,946	20,289	21,100	22,261	22,862	23,084
Yearly Percentage Increase	N/A	5.8 %	2.2 %	(1.6)%	1.5 %	4.0 %	7.1 %	4.0 %	5.5 %	2.7 %	1.0 %
Cumulative Percentage Increase	N/A	5.8 %	8.1 %	6.4 %	7.9 %	12.2 %	20.2 %	25.0 %	31.9 %	35.4 %	36.8 %

Notes to Table see page 35.

Notes to : A Decade of Ontario Arts Council Funding at a Glance, page 34.

In 1984/85, $3 million was added to OAC's base to improve funding to the Major Institutions (Canadian Opera Company, Toronto Symphony, Stratford Festival, National Ballet and Shaw Festival).

In 1985/86, OAC received a $3 million supplementary increase to its base beyond inflation, $1 million of which was announced just before an election and $2 million just after.

In 1989/90, OAC received a $2 million supplementary increase to its base as an initial response to OAC's 1988 Five-Year Strategic Plan.

In 1990/91, OAC received a special one-time grant of $3 million, $2 million of which was invested in OAC's endowment funds.

Public Galleries are shown as a separate line until their transfer to OAC from Culture and Communications in 1989/90.

Capital grants were dedicated specifically to computerization and office renovations.

Multicultural/Folk Arts funding of $1 million per year for three years approved by Ministry of Citizenship in 1988/89.

The Artists/Arts Management Fund was a special grant of $2.25 million awarded in 1987/88 for expenditure over the next two years.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

ARTS

ONTARIO ARTS COUNCIL

BÂTIR L'AVENIR —

PROCHAINES ÉTAPES

PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DE 1991-1992 À 1993-1994 ■ PRÉPARÉ PAR LE CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO — OCTOBRE 1990

BÂTIR L'AVENIR — PROCHAINES ÉTAPES

Plan stratégique triennal

de 1991-1992 à 1993-1994

Préparé par
Le Conseil des arts de l'Ontario
151, rue Bloor ouest
Bureau 500
Toronto (Ontario)
M5S 1T6

(416) 961-1660
Sans frais 1-800-387-0058
Télécopieur (416) 961-7796

Le Conseil des arts de l'Ontario est un organisme
du ministère de la Culture et des Communications.

Deuxième édition, mai 1991
ISBN 0-7729-8025-X

Table des matières

Sommaire 1
Fiche de renseignements 3
Introduction 4
Faits récents 8
Initiatives pour les trois prochaines années 9
Objectifs du CAO 10
Priorités 11
- Priorité A 11
- Priorité B 13
- Priorité C 16
- Priorité D 18
- Priorité E (i) et (ii) 21

Services directs 24
Appui administratif 26
Autres besoins importants 27
Mot de la fin 28
Annexe A : Incidences budgétaires du plan triennal du CAO 30
Annexe B : Mandat officiel du CAO 31
Annexe C : Aperçu des subventions du CAO de 1980-1981 à 1990-1991 32

Prologue

« J'ai vu de mes yeux vu, en m'en venant par ici, un voyageur désorienté, dans l'anse de Kamouraska. Il m'a demandé où se trouvait la terre ferme. Il ne savait plus s'il avançait sur le fleuve gelé ou sur la terre. Avec son cheval et son traîneau. La poudrerie partout. » — Anne Hébert, *Kamouraska.*

On dit que la meilleure façon de se rendre à destination, c'est de savoir où l'on veut arriver. Contrairement au voyageur désorienté d'Anne Hébert, le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) sait exactement où il se trouve et vers quel point précis il se dirige.

En 1988, pour souligner ses vingt-cinq années d'existence et de contribution à la vie artistique, le CAO présentait son plan quinquennal, *Bâtir l'avenir,* au public, au gouvernement et à la communauté artistique.

Bâtir l'avenir décrit les objectifs que s'est fixés le CAO pour promouvoir le secteur artistique tout entier dans la province et l'aider à déterminer la direction qu'il devrait prendre autant que les moyens d'y parvenir.

Aujourd'hui, à mi-chemin de cette période quinquennale, le secteur des arts accuse le contrecoup des changements qui se produisent dans l'environnement. Une importante récession économique menace actuellement l'Ontario ; des postes sont abolis, les consommateurs se serrent davantage la ceinture et les artistes, dont la situation financière est déjà précaire, craignent le pire.

Le CAO a décidé qu'il était temps de revoir son plan quinquennal et de rajuster ses objectifs en fonction de la réalité. Le présent document est le résultat de ce rajustement.

Pour mettre au point *Bâtir l'avenir,* le CAO avait consulté principalement les artistes de l'Ontario. Ces derniers demeurent, et demeureront toujours, nos meilleurs conseillers pour l'élaboration de n'importe quelle stratégie de développement des arts en Ontario.

Le Conseil des arts de l'Ontario, par l'entremise de ses responsables, des membres de son conseil d'administration et de tous ceux qui lui sont reliés, est en communication constante avec les artistes de la province et prend ses décisions à la lumière de ce que ceux-ci pensent et vivent.

Comme l'a démontré notre dialogue avec de nombreux interlocuteurs, ce ne sont pas les objectifs de *Bâtir l'avenir* qui ont changé — ils représentent toujours aussi clairement les buts recherchés — mais bien l'environnement dans lequel nous évoluons. C'est ce qui nous a amenés à revoir nos priorités.

Nous sommes effectivement en train de **bâtir l'avenir** et sommes décidés à franchir les **prochaines étapes** d'un pas ferme et résolu. Ce document-ci fait le point sur notre orientation, définit nos besoins immédiats et répond aux impératifs du temps et du milieu.

Nalini Stewart

La présidente du
Conseil des arts de l'Ontario,
Nalini Stewart

Norman Walford

Le directeur général,
Norman B. Walford

Sommaire

La plus grande préoccupation exprimée par tous les bureaux subventionneurs du CAO est l'instabilité financière de leurs clients. Cette préoccupation joue un rôle crucial dans la détermination des priorités de l'organisme.

Le document *Prochaines étapes* reformule les priorités du Conseil des arts de l'Ontario et constitue son plan stratégique pour les trois prochaines années. Il élargit l'orientation et la portée des principes énoncés dans le plan quinquennal de 1988, *Bâtir l'avenir.*

De nombreuses initiatives annoncées dans *Bâtir l'avenir,* surtout celles touchant la restructuration et le redéfinition des programmes du CAO, ont été poursuivies avec succès dans la mesure où l'ont permis les subventions.

Le processus de planification qui a abouti à ce document repose sur deux éléments principaux : une étude plaçant le CAO dans le contexte social, économique et politique de la province (étude menée par un groupe de consultants auprès de personnes de l'organisme et d'autres de l'extérieur) et une série de consultations de plusieurs mois auprès des membres du conseil d'administration et du personnel du CAO.

Le CAO veut accroître la stabilité financière des organismes artistiques et des artistes, en respectant les cinq priorités suivantes et en se donnant des objectifs mesurables et des budgets réalistes. Ces priorités, présentées dans un ordre qui n'a qu'une valeur de référence, doivent être considérées comme étant d'importance égale, interdépendantes et essentielles à la santé et à la survie des arts en Ontario.

A. Promouvoir les possibilités artistiques en augmentant le nombre et l'importance des bourses accordées aux artistes de tout l'Ontario pour la création de nouvelles œuvres.

B. Stabiliser le financement des organismes artistiques clés de l'Ontario grâce à un mode de subvention pluriannuel, tout en conservant à son taux actuel le pourcentage du budget de ces organismes que le CAO subventionne.

C. Financer les organismes admissibles qui, jusqu'à présent, n'ont pas encore reçu de subventions.

D. Donner aux jeunes de nouvelles occasions de vivre des expériences artistiques.

E. Accroître les programmes et les services du CAO pour qu'ils tiennent compte des changements démographiques et qu'ils desservent toutes les régions de la province.

À ces priorités initiales s'ajoutent des services de soutien, des programmes et des activités d'une valeur à long terme considérable pour le développement cohésif et continu du secteur des arts de l'Ontario, telles **les initiatives de développement, la sensibilisation du public et la recherche.**

Nos besoins en termes de financement sont réalistes, raisonnables et peuvent produire des résultats mesurables avec une infusion relativement minimale de fonds supplémentaires.

PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL DU CAO
BESOINS EN TERMES DE FINANCEMENT

Année	**Augmentation de la base**
1 (1991-1992) :	11,0 millions de dollars
2 (1992-1993) :	8,5 millions de dollars
3 (1993-1994) :	7,0 millions de dollars

Total des fonds supplémentaires demandés : 26,5 millions de dollars d'augmentation de la base, sur trois exercices financiers.
(Voir annexe A, page 30.)

Les priorités que nous avons choisi de reformuler dans ce document visent à répondre aux besoins les plus pressants du secteur artistique de la province et à illustrer ce que le Conseil des arts de l'Ontario peut faire pour jouer un rôle plus significatif auprès de ses clients — **rôle qui lui a été confié par la loi** (voir annexe B) — et dans la vie de tous les Ontariens.

Fiche de renseignements sur le CAO

- Organisme du gouvernement de l'Ontario, créé en 1963, pour favoriser le développement des arts dans toute la province.
- Rend compte de ses activités à l'Assemblée législative par l'entremise du ministre de la Culture et des Communications.
- Son statut d'indépendance s'inspire du modèle de financement des arts adopté par la Grande-Bretagne en 1948 et protège la culture contre toute manœuvre politique.
- Est dirigé par un conseil d'administration de 12 citoyens bénévoles, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil pour un mandat de trois ans.
- Aide, chaque année, quelque 1 000 organismes artistiques et plus de 1 600 artistes, grâce à une gamme variée de plus de cent programmes de subvention.
- Subventionne annuellement des activités artistiques professionnelles dans plus de 200 communautés ontariennes.
- Se compose de dix bureaux subventionneurs : six unidisciplinaires (le Bureau de la musique, le Bureau du théâtre, le Bureau de la danse, le Bureau de la littérature, le Bureau des arts plastiques, le Bureau du film, de la photographie et de la vidéo) et quatre pluridisciplinaires (le Bureau arts/éducation, le Bureau des tournées, le Bureau franco-ontarien, le Bureau du développement des arts communautaires, dont relèvent les arts des Premières Nations et les arts populaires).
- Compte 73 employés permanents (71 à temps plein, 2 à temps partiel).
- Utilise des pratiques non discriminatoires dans ses politiques d'embauche et ses objectifs de développement des programmes.
- Gère, en 1990-1991, un budget de 38,6 millions de dollars, dont les fonds proviennent principalement de subventions de base et de subventions spéciales du gouvernement de l'Ontario.
- Assure une présence régionale dans tout l'Ontario grâce à cinq conseillers en tournées; son siège social se trouve à Toronto, au 151, rue Bloor ouest, depuis 1964.
- Offre des services bilingues depuis 1970.
- Gère neuf fonds en fiducie qui servent à financer les arts et dont l'actif cumulé s'élève à environ 7 millions de dollars, le fonds le plus important étant le Fonds de la famille Chalmers.
- Travaille activement au développement des arts en Ontario et représente particulièrement le secteur des arts sans but lucratif et les artistes professionnels.

Introduction

« Tandis qu'ici, voyez-vous bien, il faut courir de toute la vitesse de ses jambes pour simplement rester là où l'on est. Si l'on veut aller quelque part, ailleurs, il faut alors courir au moins deux fois plus vite que ça ! » — Lewis Carroll.

À plusieurs égards, les arts en Ontario se portent bien. Il y toujours des pièces de théâtre à voir, des concerts à écouter et des expositions à visiter. Les journaux relatent les succès d'artistes canadiens dans des compétitions internationales ; nous sommes témoins des succès que remportent les artistes en arts visuels de l'Ontario dans le continent entier ; de jeunes comédiens des compagnies théâtrales de l'Ontario sont choisis pour jouer dans de nouvelles émissions télévisées du Canada ; les images saisissantes créées par nos graphistes ont un impact sur l'art commercial et non commercial et sur la publicité.

Nous constatons aussi avec satisfaction que l'Ontario occupe une place importante sur la scène mondiale. Notre province est maintenant reconnue dans le monde entier, grâce aux succès de nos artistes dans d'autres pays, à l'exposition et la publication de leurs œuvres et à la couverture internationale accordée au travail qu'ils accomplissent ici, en Ontario. L'image que projette l'Ontario au Canada et à l'étranger est maintenant associée à cette vitalité et à cette énergie générées par le succès de nos artistes.

Le dynamisme et la vitalité de notre vie artistique dépendent du dévouement, du travail acharné, du talent et de la formation de nos artistes ainsi que de la perspicacité de nos organismes artistiques, qui leur permettent de prendre des idées et d'en faire des réalités. Dans toutes les régions de l'Ontario, les auteurs, musées d'art, salles de concert, compagnies professionnelles et installations facilitent la participation des Ontariens à la vie artistique de la province. Et, après tout, c'est vraiment ce qui importe le plus : que des artistes ontariens travaillent dans des collectivités à partir de Cornwall jusqu'à la frontière du Manitoba et de Windsor à la baie d'Hudson, ajoutant de la passion et du plaisir à la vie quotidienne de **tous les Ontariens.**

Les réussites d'aujourd'hui sont le résultat des investissements passés — la retombée de plusieurs facteurs, le plus important étant celui d'une politique officielle de soutien des arts.

« ... l'idée que l'État doit aider les arts remonte aussi loin que l'État lui-même. » — Brooke Claxton.

Claxton a fait ce commentaire lors de la création du Conseil des Arts du Canada, à Ottawa, en 1957. À peine cinq ans plus tard, la province de l'Ontario s'engageait, elle aussi, à favoriser l'épanouissement de la vie artistique de sa population en créant le Conseil des arts de l'Ontario.

Les arts en Ontario doivent leur succès d'aujourd'hui en grande partie à l'engagement financier et moral de la province de l'Ontario, engagement qui a servi de fondement solide à toute autre forme de soutien. Cependant, l'affaiblissement de l'engagement financier au cours des dernières années entraîne des conséquences qui s'aggravent, et les revenus (y compris les allocations gouvernementales) ne suffisent plus à couvrir les frais de base. Bref, l'avenir a l'air inquiétant.

Le financement de base du CAO est resté inférieur au taux d'inflation pendant la moitié de la dernière décennie. Depuis les cinq dernières années, la croissance réelle du CAO n'a pas dépassé 6,3 %, alors que celle du produit national brut de l'Ontario a atteint 24,9 % et celle de toutes les dépenses publiques de l'Ontario, 24,6 %. (Voir annexe C.)

Au mieux, le secteur des arts a été financé de façon décousue. En fait, toutes les sources mises ensemble ne suffisent pas, et il demeure sous-financé. Ce sous-financement chronique sape l'énergie du secteur artistique et l'empêche de contribuer pleinement à la vie de la province. Des programmes ponctuels de réduction des déficits ont réussi à alléger temporairement l'endettement de certains organismes artistiques, mais aucune mesure n'a été prise pour répondre aux besoins à long terme du secteur.

Les artistes sont les premiers à souffrir de ce manque d'argent — les premiers à être mis à pied, à subir une baisse de salaire, à ne pas pouvoir vendre leurs œuvres, à voir leurs projets réduits ou annulés. Pourtant, les artistes sont la première priorité du CAO.

Selon tous les bureaux subventionneurs du CAO sans exception, **ce qui préoccupe d'abord et avant tout leurs clients,** tant les artistes que les organismes artistiques, **c'est la stabilité financière.**

Voici quelques exemples révélateurs des tendances qui se manifestent dans le milieu des arts :

- Les musiciens de la section des instruments à cordes de l'orchestre symphonique de Kitchener-Waterloo ne gagnent que 15 000 $ par année, pour une saison de 38 semaines.
- Des danseurs, qui ont consacré toute leur vie à un entraînement physique épuisant, à des exercices et à des répétitions quotidiennes de huit heures, gagnent entre 12 000 $ et 15 000 $ par année.
- Theatre Passe Muraille, compagnie de moyenne envergure et un des plus importants producteurs d'œuvres dramatiques canadiennes, a connu récemment un succès éclatant avec *Fire*, de même qu'avec *Dry Lips Oughta Move to Kapuskasing*, spectacle coproduit avec Native Earth Performing Arts Inc. Le premier de ces spectacles continue de récolter succès après succès dans plusieurs grandes productions théâtrales. Quant au second spectacle, il fera partie de la saison 1990-1991 du Royal Alexandra Theatre, vaste entreprise commerciale privée. Malgré ces succès, Theatre Passe Muraille accuse un important déficit, qui met tout son avenir en péril.
- Plus de 50 conseils des arts communautaires de toute la province se voient obligés de réduire leurs services et leurs programmes ; dans certains cas, des postes permanents sont coupés. Ces compressions non seulement nous privent d'excellents artistes et administrateurs des arts, mais empêchent aussi de nombreuses communautés de participer à la vie artistique de la province.
- Des revues et des éditeurs se meurent d'attrition, et il nous reste encore à découvrir l'impact de la TPS sur ce secteur.

Il était évident, il y a trois ans, que le niveau de croissance et le degré de complexité atteints par le secteur artistique de l'Ontario obligeaient ce dernier à prendre un certain recul pour réfléchir à son avenir. Qu'est-ce qui pouvait être abandonné ? Quelles attentes étaient réalistes ? Et, surtout, quel rôle un organisme de fonds publics, en l'occurrence le Conseil des arts de l'Ontario, devait-il tenir dans l'expansion des arts de la province ?

Nous avons pris le temps de réfléchir. Le CAO a communiqué avec ses clients, ses membres et d'autres organismes et secteurs du gouvernement qui font affaire avec lui, afin de redéfinir son rôle dans le développement des arts de l'Ontario.

Comme résultat de ce processus, nous soumettions un document, *Bâtir l'avenir*, qui non seulement faisait ressortir les priorités et de nouvelles initiatives, mais présentait aussi un ensemble de principes directeurs et une nouvelle vision des arts en Ontario.

Bâtir l'avenir formulait quatre grands objectifs :

1. Stabilité et croissance financières : remédier au sous-financement du secteur artistique par l'adoption de stratégies complémentaires servant à accroître les revenus des artistes professionnels et des organismes artistiques.
2. Expansion du public et développement des arts communautaires : favoriser l'expansion du public et le développement des arts communautaires en élargissant la portée des arts, pour leur permettre d'atteindre des auditoires spécialisés et de s'implanter dans les régions mal desservies de la province.
3. Développement artistique : favoriser le développement des arts grâce au perfectionnement professionnel des artistes, à l'amélioration des installations et à un accès accru aux ressources technologiques et commerciales et au secteur international.
4. Recherche et promotion : entreprendre des études originales et faire connaître les résultats des recherches sur les arts à un plus vaste public.

Notre vision des arts n'a pas changé. Les principes, objectifs et buts exprimés dans *Bâtir l'avenir* n'ont pas changé. Nous continuons de croire qu'il n'y a pas d'art sans artistes — conviction qui se retrouve au cœur de toutes nos entreprises. Nous devons maintenant préciser certaines de nos priorités pour ne pas être dépassés par les réalités qui nous entourent.

Le CAO est fermement engagé à appuyer les artistes par l'entremise d'une loi appropriée qui reconnaît la nature professionnelle de leur activité artistique. Il encourage tous les secteurs de la communauté et les personnes élues à s'assurer que soit adoptée une loi (portant sur la taxation, le droit de négociation, le droit d'auteur et les prestations sociales) reconnaissant le statut professionnel de l'artiste et sa contribution au bien-être social et économique du Canada.

Le présent document, *Prochaines étapes*, va au-delà des principes et des lignes directrices ; il identifie et demande des augmentations spécifiques du financement de base dont il a besoin pour atteindre les objectifs du plan.

Faits récents

Bâtir l'avenir a guidé toutes les activités du CAO pendant les deux dernières années. Les principes qui y étaient énoncés ont été observés même lorsque les subventions demandées n'ont pas été accordées :

- Le Bureau de la musique et les orchestres de l'Ontario ont développé une stratégie de subventions pluriannuelles. Un programme semblable, développé pour les musées d'art et les compagnies théâtrales, a reçu l'approbation de principe du conseil d'administration. (Objectif 1.)
- Le Bureau arts/éducation a contribué à la création d'une coalition dont le but est d'assurer au système d'éducation des ressources adéquates pour les arts. (Objectif 2.)
- Tous les bureaux ont veillé à faciliter davantage l'accessibilité des programmes de subvention auprès des différentes communautés culturelles de l'Ontario, et le CAO a tenu des rencontres avec les représentants de plusieurs de ces communautés. De nombreux programmes ont été revus pour garantir que les différentes formes d'expression artistique de ces communautés soient représentées et équitablement évaluées. (Objectif 2.)
- Le Bureau du développement des arts communautaires a intensifié la participation du mouvement syndical aux arts au moyen d'un programme particulier. (Objectif 2.)
- Plusieurs bureaux ont créé de nouveaux programmes dans le but de promouvoir le développement et la croissance artistiques (Objectif 3.). Le Bureau des arts plastiques a mis au point trois nouveaux programmes à l'intention des artistes. Le Bureau de la littérature vient de lancer un programme de subvention pour les œuvres en cours. Enfin, le CAO a mis sur pied le nouveau Service des initiatives de développement, qui cherche de nouvelles sources de financement pour la communauté artistique et lui offre différents services dans le domaine de la gestion.
- Le CAO a créé l'Unité de la recherche et de la planification des politiques, dont le centre de documentation est accessible au public. (Objectif 4.)

Nous saurons faire profiter la communauté artistique du nouveau budget de base dès que de nouvelles allocations seront débloquées. Nous avons réussi à obtenir des fonds supplémentaires (voir annexe C), qui ont déjà donné lieu à de modestes succès dans de nouveaux domaines ; mais ces succès pourraient et devraient être beaucoup plus importants.

Nous avons réfléchi longuement à nos objectifs. Nous savons où nous voulons parvenir ; nos modèles et nos installations sont en place ; nous avons soigneusement analysé notre situation. Mais il reste encore beaucoup à faire, et il faut, de toute urgence, accroître le financement de base.

Notre secteur s'intéresse d'abord et avant tout aux nouvelles perspectives du monde, aux défis créateurs et au renouvellement constant. Nous devons faire nôtre cet état d'esprit — et inciter les bailleurs de fonds gouvernementaux à le comprendre et à l'encourager.

Initiatives pour les trois prochaines années

Le processus de planification

La première étape dans la mise à jour du plan consistait à analyser la situation du CAO par rapport à la stratégie originale et à évaluer l'environnement externe dans lequel la planification se déroulait. Pour ce faire, des consultants ont mené une étude du milieu. Celle-ci comprenait des discussions avec des clients, avec des politiciens et avec des fonctionnaires du ministère de la Culture et des Communications; une analyse des conditions économiques en général; et une évaluation de la politique financière du gouvernement.

L'étude a souligné plusieurs réussites et reconfirmé l'estime et le respect dont jouit le CAO auprès de ses clients. Les systèmes d'évaluation et de subvention sont efficaces. Les résultats de l'étude ont aussi mis en lumière l'existence du problème relié à la façon dont les arts sont perçus, y compris la notion erronée et injuste (mais tenace) que les arts ne concernent que l'élite de Toronto.

De manière générale, les politiciens soit ignoraient l'étendue des activités du CAO, soit manifestaient une attitude négative quant à l'importance d'appuyer les arts. L'étude a clairement démontré qu'il fallait parvenir à mieux communiquer l'importante contribution des artistes aux différents secteurs de la société et à sensibiliser le public davantage aux arts en Ontario.

L'étape suivante comprenait des consultations auprès des membres du conseil d'administration et du personnel du CAO pour déterminer la valeur du plan original dans le contexte actuel. Les consultations se sont déroulées individuellement et en groupe, au cours d'une retraite de planification qui a eu lieu en janvier 1990. Les résultats de cette consultation ont ensuite été résumés par les consultants et soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Objectifs du CAO

Pendant la période de planification de *Bâtir l'avenir,* le conseil d'administration et le personnel du CAO ont passé en revue les objectifs de l'organisme et adopté l'énoncé suivant :

L'objectif du Conseil des arts de l'Ontario consiste à faire des arts un élément intégral de la vie des Ontariens.

« Nous cherchons à établir une société dans laquelle :

a) tous les artistes talentueux et motivés disposent de toutes les possibilités de création nécessaires; et

b) tous les Ontariens, quelle que soit leur situation financière ou leur lieu de résidence, peuvent tirer profit des arts.

Pour ces fins, nous voulons jouer un rôle de chef de file, en favorisant l'excellence artistique et en la mettant à la disposition de tous. »

En réexaminant ces objectifs, le CAO a pu constater qu'ils représentaient toujours les orientations de l'organisme.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre de priorités d'importance stratégique ont été identifiées. **Ces priorités, présentées dans un ordre qui n'a qu'une valeur de référence, doivent être considérées comme étant d'importance égale, interdépendantes et essentielles à la santé et à la survie des arts en Ontario.**

Priorité A

Promouvoir les possibilités artistiques en augmentant le nombre et l'importance des bourses accordées aux artistes de tout l'Ontario pour la création de nouvelles œuvres.

> « Chez nous, un poète engagé, c'est celui qui a une job. » — Patrice Desbiens, poète.

Les artistes professionnels de l'Ontario — écrivains, artistes en arts visuels, artisans, dessinateurs, chorégraphes, cinéastes — sont des **créateurs** d'excellente formation et fort expérimentés qui se consacrent entièrement à leur art. Leur formation et leur talent donnent souvent l'impression que la création artistique est facile.

Les artistes créateurs débordent d'idées et d'imagination. Ils sont au cœur de la vie artistique de la province. Dans l'intérêt de notre propre avenir, nous — le CAO et la population de l'Ontario — devons les encourager. De leur côté, ils ont besoin de notre appui pour exercer leur art et développer leur talent au maximum.

Un trop grand nombre d'artistes créateurs ne reçoivent pas cet appui. À l'heure actuelle, le CAO ne peut accorder des subventions qu'à environ 30 % des artistes admissibles qui en font la demande ; qui plus est, ces subventions ne sont souvent accordées qu'en partie. Ce taux de 30 % n'est qu'une moyenne ; dans certaines régions, le taux de réussite peut baisser jusqu'à 11 %.

À cause de l'impossibilité d'accorder des subventions à des artistes qui y auraient droit, nous négligeons notre propre source de renouvellement créateur. Nous prenons le risque de vivre dans un état de stagnation artistique qui nuira à l'évolution, la croissance et la maturité de la société dans son ensemble. Sans l'émergence d'idées nouvelles et sans nouvelles sources d'imagination et d'énergie, les arts n'existeront tout simplement plus. Quant à nos structures sociales, elles n'existent pas dans le vide : elles sont influencées par l'énergie créatrice de nos artistes.

Nous perdons à la fois de jeunes artistes et des artistes chevronnés. Ceux qui sont plus expérimentés se rendent compte que la pauvreté mine l'énergie créatrice, même celle des plus dévoués et des plus déterminés. C'est faux de croire que les meilleures œuvres d'art sont créées par des artistes pauvres et affamés.

Les artistes qui ont atteint leur pleine maturité, c'est-à-dire ceux qui ont développé leur art et qui devraient servir de modèle pour les plus jeunes, acceptent de moins en

moins les conditions de pauvreté et la perte d'occasions d'exercer leur art. Nombreux sont ceux qui, comme auparavant, quittent le pays. Certains se voient contraints à exercer leur art de moins en moins souvent, perdant par la même occasion leur élan et leur enthousiasme ; d'autres, enfin, abandonnent tout simplement leur profession.

Nous sommes tous perdants lorsqu'un artiste abandonne l'exercice de son art ou qu'une entreprise artistique cesse d'exister. Nos écrivains, compositeurs, chorégraphes, dessinateurs, cinéastes, artisans, artistes en arts visuels sont de plus en plus demandés. Le secteur des arts commerciaux reconnaît que sans ces personnes — formées dans les arts non commerciaux — leur propre travail ne connaîtrait pas le même succès. Ce que nous perdons peut être mesuré en termes de pertes industrielles, de diminution de prestige et de déclin de l'expression artistique.

Les jeunes talents que nous formons actuellement et les artistes expérimentés en qui nous avons investi ne doivent pas être sacrifiés, au fur et à mesure que l'Ontario grandit et approche de la maturité.

CIBLE : Priorité A

- À l'heure actuelle, des subventions sont accordées à une moyenne de seulement 30 % des artistes qui en font la demande et qui y ont droit. Nous voulons augmenter ce taux à 45 %.
- De plus, la moyenne des subventions accordées aux artistes est d'environ 2 200 $. Le but est d'augmenter cette somme à 3 000 $.
- Étant donné le financement de base actuel de 4,5 millions de dollars, l'augmentation devrait atteindre 4,75 millions sur une période de trois ans.

COÛT

Année	**Augmentation de la base**
1 (1991-1992) :	2,50 millions de dollars
2 (1992-1993) :	1,50 million de dollars
3 (1993-1994) :	0,75 million de dollars

Priorité A : Augmentation totale de la base — 4,75 millions de dollars

Priorité B

Stabiliser le financement des organismes artistiques clés de l'Ontario grâce à un mode de subvention pluriannuel, tout en conservant à son taux actuel le pourcentage du budget de ces organismes que le CAO subventionne.

> « Il n'y a pas d'artiste qui se donne comme but d'être médiocre. » — André Legault, artiste.

Chaque année, il y a littéralement des centaines d'organismes qui font leur pèlerinage annuel auprès du CAO afin d'obtenir une promesse de subvention. Et, chaque année, les responsables du CAO étudient et évaluent ces demandes. Ce rituel valable et très significatif en soi n'a plus sa raison d'être ; à cause des contraintes financières actuelles, il n'est plus conforme ni au niveau de professionnalisme et de maturité d'un grand nombre de nos clients ni à l'esprit de la planification pluriannuelle de nombreux organismes artistiques.

Les organismes artistiques doivent planifier deux ou trois années à l'avance. Les artistes les plus expérimentés sont engagés longtemps d'avance ; les expositions itinérantes exigent des années de préparation et n'existeraient pas sans une entente préalable avec les musées ; les théâtres, les salles de concert et des salles spéciales sont également réservés longtemps d'avance.

Un organisme peut parfois réussir à se débrouiller et à s'organiser à la dernière minute. Mais cela lui revient toujours plus cher et ne lui donne jamais le temps de maximiser son potentiel créatif ou ses ressources humaines et financières. Ce n'est pas une façon d'aider nos clients.

Nous encourageons nos clients à planifier d'avance. Nous leur demandons des preuves d'une planification solide, et nous leur offrons aide et conseils à ce sujet. Par exemple, chaque orchestre qui fait une demande de subvention de fonctionnement doit présenter un plan triennal au Bureau de la musique du CAO.

Si nous exigeons de nos clients une bonne planification, nous devons mettre à leur disposition un processus de subvention approprié ainsi que des subventions appropriées. Il est important de pouvoir assurer des subventions pluriannuelles à nos clients déjà établis.

L'assurance de subventions pluriannuelles aiderait à maximiser les occasions de commercialisation. En améliorant les subventions aux organismes artistiques, nous pourrons sensibiliser de nouveaux publics. Plus les compagnies seront fortes, plus elles seront en mesure d'élargir l'accès aux arts à des auditoires de toute la province. Une telle mesure assurerait un déploiement plus compétent et plus efficace du personnel du CAO ; les organismes auraient à présenter une planification pluriannuelle détaillée pour obtenir leur subvention, mais n'auraient pas à recommencer ce travail chaque année. Tout ceci éviterait des répétitions inutiles tant au personnel du CAO qu'aux artistes et aux administrateurs des arts.

Cette mesure permettrait aussi au CAO de concentrer ses efforts sur un plus petit nombre de clients par année et de concentrer ses services là où les besoins sont le plus urgents. Les clients continueraient, évidemment, à être suivis pendant toute la période subventionnée et pourraient avoir accès aux services des responsables.

Au cours des années, les subventions du Conseil des arts de l'Ontario en sont venues à représenter un certain niveau de réussite en raison du processus d'évaluation par les pairs. Un organisme qui reçoit une subvention du CAO a atteint, aux yeux du public, de ses pairs et des mécènes potentiels du secteur privé (compagnies ou particuliers), un seuil important de réussite et de crédibilité.

Si on va un peu plus loin, tout groupe qui fait preuve d'un niveau de stabilité suffisant pour s'assurer d'une subvention de fonctionnement pluriannuelle du CAO démontre, par le fait même, bien davantage. Non seulement cet organisme a-t-il déjà atteint un certain niveau de crédibilité artistique, mais il a aussi prouvé son efficacité ; l'assurance d'une subvention pluriannuelle devient un atout qui peut lui servir de levier en temps opportun.

Les subventions du Conseil des arts de l'Ontario jouent souvent un rôle clé lorsqu'il s'agit de fixer le montant d'une subvention ou d'en obtenir une du secteur privé. Il n'y a pas de doute que le CAO étudie le plan de fonctionnement d'un organisme beaucoup plus en profondeur et connaît nettement mieux le processus que les autres bailleurs de fonds. L'engagement du CAO entraîne du respect ; c'est un sceau d'excellence.

Cependant, nous constatons l'affaiblissement du pouvoir de levier des subventions du CAO dans l'obtention d'autres subventions, au fur et à mesure que la participation de la province au fonds de financement diminue.

Dans le domaine du théâtre, par exemple, 63 % des revenus de toutes les compagnies subventionnées par le CAO viennent de la vente de billets et 10 %, des contributions du secteur privé. Quant aux contributions de la province de l'Ontario par l'entremise du CAO, elles ne représentent que 9 % du budget total de ces compagnies. En 1987-

1988, les campagnes de financement des orchestres de l'Ontario ont produit des recettes de plus de 6 millions de dollars, soit 17,3 %, alors que les subventions de la province de l'Ontario ne s'élevaient qu'à 9,3 % de leur budget.

Si minime soit-elle, la participation du CAO en tant que bailleur de fonds ne doit plus diminuer. Tout en accordant des subventions pluriannuelles aux organismes artistiques, nous devons nous engager à garder au moins le même pourcentage de participation à leur budget.

Le CAO doit s'engager à verser des subventions sur une base pluriannuelle, subventions qui doivent non seulement correspondre aux plans des organismes, mais aussi être raisonnables et crédibles. Il est essentiel que le CAO s'engage à octroyer les sommes de financement de base appropriées. Actuellement, le pourcentage de notre participation aux budgets a chuté à tel point qu'il ne peut plus garantir la stabilité des organismes.

Nous avons besoin de fonds additionnels pour respecter des engagements pluriannuels qui augmentent d'année en année, tout comme les besoins et les budgets des organismes. Le financement de base actuel ne permettrait que des subventions pluriannuelles uniformes, ce qui pourrait nuire aux organismes dans leur planification et leurs négociations avec d'autres bailleurs de fonds, puisque le pouvoir d'achat réel de la contribution du CAO diminuerait d'année en année.

CIBLE : Priorité B

- Les subventions de fonctionnement accordées aux grands organismes atteignent, en moyenne, 15 % des budgets. Les budgets connaissent un taux de croissance d'environ 10 % par année pour s'ajuster aux coûts réels. Des 23 millions de dollars actuellement octroyés aux organismes artistiques, 14 millions sont consacrés aux subventions de fonctionnement des grands organismes; l'augmentation triennale requise pour atteindre notre but est de 4,5 millions de dollars.

COÛT

Année	Augmentation de la base
1 (1991-1992) :	1,5 million de dollars
2 (1992-1993) :	1,5 million de dollars
3 (1993-1994) :	1,5 million de dollars

Priorité B : Augmentation totale de la base — 4,5 millions de dollars

Priorité C

Financer les organismes admissibles qui, jusqu'à présent, n'ont pas encore reçu de subventions.

> « Et nous, les artistes, poètes et peintres, musiciens et comédiens [...], nous ne sommes pas ici pour illustrer tout simplement une volonté quelconque de survivre, mais bien pour insuffler le courage nécessaire de vivre... »
> — Jean Marc Dalpé, écrivain.

Le CAO a toujours eu comme politique d'exiger d'un nouvel organisme artistique des preuves de sa fiabilité et de son mérite artistique avant de s'engager à lui accorder une subvention de fonctionnement. L'organisme doit démontrer qu'il peut produire le genre de travail décrit dans sa demande de subvention. Il doit aussi montrer qu'il existe un public pour son travail et que son engagement ne s'arrête pas à l'idée qu'il poursuit, mais s'étend aussi à la réalisation de cette idée.

Le CAO demande également aux nouveaux organismes de démontrer leur capacité de survie. La majorité des programmes exigent que les nouveaux organismes fonctionnent de façon autonome pendant au moins deux années avant d'avoir droit à une subvention de fonctionnement. Ces organismes ont habituellement droit à des subventions de projet; mais ces subventions ne couvrent pas les frais afférents au personnel permanent, aux bureaux ou à l'équipement. Planifier l'avenir dans ce contexte n'est donc pas possible.

Jusqu'ici, le CAO a été satisfait de ce concept parce qu'il vérifie la viabilité d'un organisme et, en même temps, permet à l'organisme de s'aligner sur son objectif.

Mais ce concept ne reflète plus la réalité. De nouveaux clients, qui ont prouvé leur viabilité et qui devraient être inclus dans nos programmes de subventions de fonctionnement, s'ajoutent sans cesse à notre liste d'attente. Nos ressources budgétaires sont insuffisantes.

Ces organismes (et les artistes qu'ils aident financièrement et moralement) vivent dans des conditions des plus précaires. Ils continuent de faire des demandes et reçoivent, parfois, des subventions pour des projets précis; cependant, ils n'arrivent pas à établir une infrastructure ni à maximiser leurs autres sources de revenus. Ces organismes sont nettement désavantagés quand ils doivent aller trouver des sources de revenu dans le secteur privé parce qu'ils n'ont pas les moyens de se doter de personnel permanent ni de l'équipement ou des services nécessaires pour mener des campagnes de financement de plus grande envergure qui jouent un rôle de plus en plus important dans la stabilité à long terme.

Certains groupes sont également désavantagés au point de vue historique. Des organismes mis sur pied par de jeunes innovateurs ou dans les régions de la province n'ayant jamais bénéficié

d'organismes artistiques professionnels subventionnés ont très peu de chances de recevoir l'appui financier que des projets semblables auraient reçu il y a dix ans. Nous risquons de nous enliser dans de vieilles valeurs culturelles et de ne pas écouter les points de vue différents et stimulants de nouveaux groupes.

Au Bureau des arts plastiques, par exemple, 23 organismes attendent actuellement une subvention annuelle. Quatre conseils des arts ne reçoivent aucune subvention de fonctionnement du CAO. De nombreux organismes attendent une subvention annuelle : 18 au Bureau de la musique, 10 au Bureau de la danse, 4 pour les métiers d'art et le design. Le CAO a placé un moratoire sur les nouvelles subventions de fonctionnement réservées au secteur théâtral. Enfin, ajoutons à cette énumération certains domaines comme le design qui relèvent de la juridiction du CAO, mais qui attendent toujours l'aide du CAO en raison de restrictions financières.

Si les sommes requises pour ajuster la situation financière de nouveaux organismes à celle des clients mieux établis demeurent insuffisantes, les nouveaux organismes et un grand nombre de régions de la province n'auront jamais la chance de se développer et de grandir.

CIBLE : Priorité C

- Plusieurs programmes de subventions de fonctionnement (les musées d'art, compagnies théâtrales, orchestres) ont sur leurs listes d'attente des clients qui répondent aux critères d'admissibilité, mais qui ne reçoivent pas de subventions en raison de contraintes budgétaires. D'autres activités, tel le design, attendent toujours d'être subventionnées même si, selon le mandat du CAO, elles y ont droit. Pour aider les clients sur les listes d'attente, une augmentation de la base de 3,75 millions de dollars est requise, ce qui équivaut à 4 % de la base des subventions actuelles pour trois ans.

COÛT

Année	**Augmentation de la base**
1 (1991-1992) :	2,00 millions de dollars
2 (1992-1993) :	1,25 million de dollars
3 (1993-1994) :	0,50 million de dollars

Priorité C : Augmentation totale de la base — 3,75 millions de dollars

Priorité D

Donner aux jeunes de nouvelles occasions de vivre des expériences artistiques.

« Laissez-moi vous dire pourquoi je pense que l'art est important. Le grand Albert Einstein a conçu une des idées les plus créatrices du vingtième siècle : la théorie de la relativité. La relativité a changé profondément notre vision du monde. L'art et la culture d'aujourd'hui sont imprégnés de la théorie d'Einstein. Pensez-y : un scientifique a utilisé son côté artistique pour avoir une idée créatrice qui a bouleversé la pensée scientifique, qui à son tour a influencé de façon dramatique la pensée artistique et culturelle. L'enseignement des arts ne sert pas seulement à la formation de poètes et d'artistes visuels, mais à la naissance d'idées innovatrices dans tous les domaines. Notre capacité de créer, c'est ce qui nous distingue des autres. » — Robert Marinier, dramaturge.

Les artistes vous le diront volontiers : l'auditoire le plus difficile, ce sont les enfants. Ils vous donnent une chance au départ, mais ennuyez-les ne serait-ce qu'une minute, et c'est fini.

Les enfants ont soif de danse et de théâtre ; les instruments de musique les fascinent ; ils s'amusent follement avec les pots de colle et de peinture et avec tout ce qu'ils peuvent toucher et pétrir.

Le théâtre a souvent été le meilleur véhicule pour les programmes de sensibilisation des jeunes. Des pièces traitant de questions environnementales, des œuvres émouvantes sur le divorce et d'autres mettant en scène des jeunes victimes d'agression — toutes exercent une influence profonde et positive sur les enfants.

Les pièces de théâtre, la musique et les arts visuels interviennent à un tout autre niveau que « les cours ». Ils ne prêchent pas ; ils présentent plutôt des idées, des émotions et incitent les enfants à réfléchir. Ils offrent une autre vision du monde.

Depuis plusieurs années, le CAO parraine **un secteur créatif très spécialisé** centré sur les jeunes. Au début, une ou deux personnes assumaient cette responsabilité ; puis, au cours des années, d'autres se sont ajoutées pour former un groupe. Aujourd'hui, nous parlons d'un secteur.

Les artistes qui accomplissent ce travail sont des spécialistes. Ce qu'ils font pour et avec les enfants est unique et requiert un talent exceptionnel et des compétences particulières.

Il ne s'agit pas de quelque chose qu'on peut acheter tout fait. Et il faut de bons matériaux, une bonne planification et les conseils d'artistes très expérimentés pour en assurer l'excellence.

Non seulement ce secteur a pris de l'expansion, mais les artistes et les administrateurs qui y travaillent ont su inspirer le respect de leurs pairs. Les artistes qui se consacrent aux jeunes développent des habiletés uniques; souvent, ils parviennent à développer des techniques qui peuvent être appliquées à d'autres situations particulières — par exemple, des représentations pour les personnes âgées ou pour tout autre groupe de la société que la distance ou des circonstances empêchent de participer aux activités artistiques courantes.

Les enseignants et les administrateurs nous répètent sans cesse que ces programmes non seulement complètent le programme d'études, mais aussi **améliorent les modes d'apprentissage.** Ces programmes encouragent la pensée créatrice chez les jeunes et leur permettent d'élargir leur vision du monde.

Dans un monde de plus en plus technique, qui se sert des médias pour nous transmettre des messages, les enfants doivent apprendre, dès leur jeune âge, à lire à la fois des textes et des images. Nos artistes peuvent introduire ces connaissances dans les salles de classe par des moyens jusqu'ici inimaginables.

Tout ceci se déroule de différentes façons. Certains artistes professionnels apportent leurs œuvres dans les écoles. Des spectacles spéciaux sont offerts aux jeunes dans les salles de concert et au théâtre partout en Ontario et, d'un autre côté, un grand nombre de projets permettent à des jeunes de travailler en collaboration avec des artistes professionnels pour créer leurs propres œuvres d'art et pour affûter leurs propres dons artistiques. Les musées d'art travaillent en étroite collaboration avec les conseils scolaires locaux dans le but d'organiser des expositions itinérantes et des ateliers durant toute l'année scolaire.

L'an dernier, nous avons accompli beaucoup de choses :

- Dans le cadre du programme Artistes créateurs dans les écoles, 250 écoles ont bénéficié de la présence des 268 artistes. Plus de 20 000 élèves ont participé aux projets; ils ont peint des murales, écrit des comédies musicales et des pièces de théâtre. Bref, ils ont exploré leurs propres talents artistiques.
- En 1988-1989, plus de 100 000 jeunes ont participé aux programmes de formation orchestrale. Deux groupes subventionnés par le CAO — les Inner City Angels, groupe qui répond aux besoins des élèves dans les écoles des quartiers pauvres, et le groupe Mariposa In the Schools — ont rejoint chacun plus de 100 000 jeunes.

- Cinquante compagnies professionnelles ont présenté des œuvres préparées spécialement pour de jeunes auditoires.
- Plus de 75 000 élèves ont vécu une expérience de théâtre classique au festival de Stratford.

Mais les écoles en Ontario comptent environ deux millions d'élèves. Nous ne les rejoignons pas tous, et ce sont souvent ceux qui sont géographiquement ou socialement les plus isolés que nous ne rejoignons pas. Le CAO consacre actuellement 1 $ par élève pour subventionner des programmes spécialement conçus pour rejoindre ces deux millions d'élèves. Pour rejoindre un plus grand nombre de ces élèves et pour être en mesure d'accomplir davantage avec et pour ces jeunes, nous devons augmenter les activités de ce secteur.

CIBLE : Priorité D

- Le CAO consacre actuellement 2 millions de dollars par an à des activités qui s'adressent uniquement aux deux millions de jeunes Ontariens — une moyenne de 1 $ par jeune. Le but est d'y ajouter 0,50 $ chaque année, par jeune, et ce pendant trois ans. Nous demandons donc une augmentation triennale de 3 millions de dollars.

COÛT

Année	Augmentation de la base
1 (1991-1992) :	1,0 million de dollars
2 (1992-1993) :	1,0 million de dollars
3 (1993-1994) :	1,0 million de dollars

Priorité D : Augmentation totale de la base — 3,0 millions de dollars

Priorité E (i) & (ii)

Accroître les programmes et les services du CAO pour qu'ils tiennent compte des changements démographiques et qu'ils desservent toutes les régions de la province.

> « Le dénominateur commun du lien qui unit les êtres humains, ce n'est ni la race, ni la croyance religieuse, ni la personnalité ; c'est l'art. L'art nous rallie plus que n'importe quelle autre activité humaine. » — Arthur Lismer.
>
> « La culture, c'est de faire prendre conscience aux gens de la grandeur qui existe en eux. » — André Malraux.

Priorité E (i) :

Le CAO tient à ce que tous les genres d'auditoires soient bien servis. Nous voulons combattre l'opinion selon laquelle les arts ne s'adressent qu'à la classe moyenne et qu'au milieu urbain. Nous voulons offrir nos programmes à tous les groupes et à tous les artistes qui reflètent la diversité culturelle de l'Ontario : ceux des Premières Nations ; ceux des cultures africaine, asiatique et du Moyen-Orient ; une plus grande partie de la communauté francophone ; le milieu ouvrier et les localités géographiquement isolées, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il est vrai qu'un très grand nombre de citadins de classe moyenne fréquentent les grands théâtres, les salles de concert et les musées de l'Ontario, mais il existe aussi beaucoup d'autres auditoires différents. Le CAO fait face à un nouveau défi : celui de répondre aux besoins de ces différents auditoires et des artistes qui émergent de diverses communautés culturelles.

Grâce à une subvention annuelle spéciale d'un million de dollars, accordée par la province pour une période de trois ans afin d'aider les artistes de différentes communautés culturelles à avoir accès aux programmes du CAO, les progrès accomplis depuis les deux dernières années ont été considérables.

Ces fonds ont en effet permis au CAO d'aider les artistes provenant de milieux culturels divers et plusieurs auditoires nouveaux en élargissant l'accès aux programmes. Faisant du développement professionnel un élément clé, il a favorisé des projets tels que des ateliers d'écriture de scénarios donnés par et pour des artistes de couleur. Le CAO a adopté comme politique d'intégrer les expressions artistiques de diverses cultures dans les activités et les programmes actuels des bureaux subventionneurs.

Des subventions spéciales ont également servi à présenter à de nouveaux auditoires les expositions provenant d'une grande variété de traditions culturelles. Les nombreux artistes et organismes qui pratiquent des formes d'art puisées dans des traditions ancestrales très complexes doivent faire partie du courant artistique de la province. Des artistes de talent pratiquent des formes d'art que beaucoup d'entre nous ne connaissent pas.

Les diverses communautés culturelles en Ontario ont des besoins très particuliers auxquels nous devons répondre directement. Nous devons aider tous les artistes à refléter la diversité culturelle de la province. Pour que les artistes puissent présenter leurs œuvres à de nouveaux auditoires, pour leur permettre de progresser grâce à la formation professionnelle et pour servir de partenaire efficace à ces artistes et ces organismes, il faut une base de financement stable.

CIBLE : Priorité E (i)

- La subvention spéciale d'un million de dollars par année accordée par le Fonds pour la stratégie du multiculturalisme pour les trois derniers exercices financiers doit être remplacée par une égale augmentation à la base pour que les initiatives entreprises avec succès puissent se poursuivre. Une somme additionnelle de 1 million de dollars devra être ajoutée annuellement pour répondre à cette nouvelle demande. À la fin de trois ans, l'augmentation de la base sera de l'ordre de 4 millions de dollars.

COÛT

Année	Augmentation de la base
1 (1991-1992) :	2,0 millions de dollars
2 (1992-1993) :	1,0 million de dollars
3 (1993-1994) :	1,0 million de dollars

Priorité E (i) : Total partiel de l'augmentation de la base — 4,0 millions de dollars

Priorité E (ii) :

Le CAO consacre d'importantes sommes afin d'assurer à toutes les régions de la province l'accès à ses programmes. Toutefois, pour la grande majorité des communautés de l'Ontario, seules les tournées leur offrent l'occasion de vivre des expériences artistiques. En 1989-1990, le CAO a aidé 258 diffuseurs communautaires à présenter des artistes canadiens en tournée dans 154 localités. Malgré le resserrement de nos critères pour l'accès aux subventions du Fonds pour tournées artistiques, nous avons dû refuser des demandes au fur et à mesure que les fonds s'épuisaient.

Les auditoires veulent que les artistes fassent des tournées. Ils veulent les voir ailleurs qu'au centre de la province. La demande est élevée, mais les budgets pour organiser et financer ces tournées sont tombés nettement sous le niveau approprié.

Des groupes de travailleurs sont, eux aussi, intéressés à vivre des expériences artistiques que le niveau actuel des fonds ne peut permettre. Grâce à une subvention spéciale, accordée par la province de l'Ontario, le CAO a dirigé avec grand succès, il y a deux ans, le programme Les artistes et le milieu du travail. Le milieu du travail veut que notre rôle d'animateur s'accroisse et que

les quelques projets que nous avons été capables d'entreprendre servent de base à d'autres expériences. Le programme Les artistes et le milieu du travail fait partie de nos programmes en cours. D'autres programmes semblables devraient non seulement continuer, mais aussi prendre de l'expansion.

La majorité des bureaux subventionneurs du CAO répondent aux besoins des communautés anglophone et francophone, comme l'indiquent les quatre priorités précédentes. La communauté francophone représente un autre secteur qui a des besoins très spéciaux. En fin de compte, les auditoires et les artistes ne font qu'un. L'un ne peut exister sans l'autre. La communauté francophone de l'Ontario produit inévitablement ses propres artistes. En 1970, le CAO créait le Bureau franco-ontarien qui, depuis lors, aide la communauté francophone de l'Ontario à réaliser ses aspirations artistiques. En 1989-1990, plus de 1 million de dollars a été accordé aux programmes visant particulièrement la collectivité francophone : aide à la littérature, au théâtre, à la musique, aux arts plastiques, à la rédaction et aux centres culturels. Mais, parce que le marché de l'Ontario est restreint, les arts de langue française ont besoin d'un plus grand appui pour survivre et s'épanouir. Leurs succès justifient la demande de programmes améliorés, au fur et à mesure que ce secteur grandit.

CIBLE : Priorité E (ii)

- Il est nécessaire d'augmenter les subventions régionales afin de permettre un plus grand nombre de tournées et d'autres initiatives régionales (par exemple, conseils des arts communautaires, activités francophones, développement de petits centres artistiques). Une augmentation triennale de 3,5 millions de dollars est nécessaire.

COÛT

Année	Augmentation de la base
1 (1991-1992) :	1,00 million de dollars
2 (1992-1993) :	1,25 million de dollars
3 (1993-1994) :	1,25 million de dollars

Priorité E (ii) : Total partiel de l'augmentation de la base — 3,5 millions de dollars (Initiatives régionales)

Priorité E (i) et (ii) : Total global de l'augmentation de la base — 7,5 millions de dollars

Services directs

Nous avons identifié cinq priorités qui nécessitent un appui urgent au cours des trois prochaines années. Si ces priorités ne sont pas respectées, nous devrons envisager la mort imminente d'un grand nombre de projets artistiques importants et un sérieux appauvrissement de la vie culturelle en Ontario.

Si nous obtenons les fonds nécessaires, nous pourrons effectuer des changements et des améliorations mesurables.

Au-delà de ce premier niveau de priorités apparaît toute une série de besoins étroitement reliés qui doivent être pris en considération si nous voulons que le secteur des arts continue à vivre. Le CAO, par ses services directs, donne bien plus que de l'aide financière à la communauté artistique.

La sensibilisation du public

L'étude du milieu réalisée récemment a confirmé que le CAO est appuyé et respecté par ses clients et par le public en général. Le CAO occupe une place de choix dans la communauté culturelle de l'Ontario, ce qui lui permet de guider les efforts déployés pour sensibiliser davantage le public aux arts en général et offrir ses programmes à de nouvelles communautés.

Le CAO connaît les communautés artistiques et les artistes. Il reste en liaison constante avec les pouvoirs provinciaux, fédéraux et municipaux, et sa réputation se répand dans le milieu des affaires.

Le CAO est le point focal naturel des discours sur les activités artistiques de la province. Nous pouvons exprimer clairement les préoccupations et agir comme intermédiaire entre les artistes, les organismes artistiques et les gouvernements.

Le CAO doit continuer de jouer son rôle de défenseur des arts et des artistes auprès de hauts fonctionnaires, afin qu'ils saisissent à quel point les arts sont nécessaires au dynamisme de cette province. Il doit continuer à jouer ce rôle, avec l'entière collaboration de tous les clients du CAO, tant les artistes que les clients membres de conseils d'administration.

Nous devons également aider le grand public à comprendre les nombreux aspects des programmes de subvention des arts dans la province et à apprécier les retombées positives d'une communauté artistique dynamique. Certains organismes artistiques travaillent sans arrêt à convaincre les particuliers et les entreprises privées de l'importance de leurs contributions volontaires aux arts en Ontario ; le CAO doit, lui aussi, propager ce message.

Initiatives de développement

Le Service des initiatives de développement, créé en octobre 1989, assure deux nouveaux genres de services à la communauté artistique. Tout d'abord, le CAO est en train d'étendre ses services directs au développement de conseils d'administration, à l'aide administrative, à la formation et à la gestion organisationnelle en général. Pour cela, le CAO travaille en étroite collaboration avec les organismes de soutien ou d'autres partenaires dans la prestation de services, afin de maximiser les retombées et de tirer le meilleur parti possible de tous les revenus. Il est particulièrement important d'étendre ce genre de services aux organismes de collectivités (géographiques et ethnoculturelles) qui n'ont jamais eu accès à ce genre d'aide.

Ensuite, le Service des initiatives de développement sollicitera activement des fonds auprès de donateurs individuels pour accroître les fonds de dotation du CAO. Les fonds de dotation du CAO s'élèvent actuellement à plus de 7 millions de dollars, y compris le Fonds Chalmers (plus de 4 millions) et plusieurs autres fonds moins élevés provenant de legs non sollicités. Les revenus de ces fonds permettent de financer

une variété de programmes et de prix qui améliorent sensiblement la vie artistique de la province.

Les petits organismes et les artistes arrivent difficilement à organiser des campagnes de financement auprès du secteur privé et n'atteignent presque jamais la stabilité et le degré d'expérimentation que permettent les fonds de dotation ; c'est pourquoi le CAO a un rôle important à jouer au nom de ces groupes et de ces artistes. Nous croyons pouvoir recueillir des dons privés au moyen de legs et de dons importants qui, autrement, ne seraient pas offerts aux arts. Nous pouvons offrir aux donateurs la possibilité de participer à des projets passionnants, favorisant ainsi davantage l'excellence dans les arts partout dans la province.

La recherche

Bâtir l'avenir a clairement identifié un besoin réel dans le domaine de la recherche pour appuyer le CAO et la communauté artistique.

L'année dernière, l'Unité de la recherche et de la planification des politiques, qui comprend un centre de documentation ouvert au public, a été mis sur pied dans le but de fournir des renseignements plus exacts, plus cohérents et plus récents sur les arts et sur les subventions accordées aux arts en Ontario.

Pour être en mesure de parler au nom des arts et d'exercer des pressions auprès des gouvernements, nous devons démontrer avec précision la nécessité des subventions et l'importance de leurs retombées pour le secteur des arts.

CIBLE : Services directs

- Pour couvrir les frais des services directs offerts à la communauté des arts, tels la recherche et l'information.

COÛT

Année	Augmentation de la base
1 (1991-1992) :	0,35 million de dollars
2 (1992-1993) :	0,31 million de dollars
3 (1993-1994) :	0,37 million de dollars

Services directs : Total partiel de l'augmentation de la base — 1,03 million de dollars

Appui administratif

Au cours des dernières années, le CAO a organisé sa structure administrative en fonction des services demandés par ses clients.

En même temps, le CAO a soigneusement évité de se donner une structure administrative trop lourde. Les besoins administratifs ne doivent jamais supplanter les besoins directs des clients. Au fur et à mesure que le secteur des arts grandit et, plus précisément, à mesure qu'il devient plus complexe, le CAO doit aussi grandir s'il veut répondre aux besoins de la communauté. Les coûts opérationnels actuels continuent d'augmenter, (frais postaux, loyer, téléphone, imprimerie, salaires, etc.).

Le CAO est suffisamment important et bien structuré pour pouvoir mettre en application la plupart des priorités identifiées; cependant, le budget réservé aux frais d'administration devra recevoir de légères injections de fonds.

CIBLE : Appui administratif

- Pour les frais d'administration interne, y compris le loyer, le téléphone, l'imprimerie, les salaires et les avantages sociaux.

COÛT

Année	**Augmentation de la base**
1 (1991-1992) :	0,65 million de dollars
2 (1992-1993) :	0,69 million de dollars
3 (1993-1994) :	0,63 million de dollars

Appui administratif : Total partiel de l'augmentation de la base — 1,97 million de dollars

Services directs :	1,03 million de dollars
Appui administratif :	1,97 million de dollars

Total global de l'augmentation de la base — 3,0 millions de dollars

Autres besoins importants

Immobilisations

Au cours de la dernière année de ce plan, le bail du CAO pour ses locaux situés dans la rue Bloor prendra fin. Pendant la première et la deuxième année du plan, une enquête sera menée afin de déterminer le genre et l'emplacement des locaux dont le CAO aura besoin à l'avenir.

Si l'occasion se présente, le CAO n'hésitera pas à se servir de sa marge de manœuvre dans ce domaine pour venir en aide à la communauté artistique.

Les grands organismes

Les cinq grands organismes artistiques de l'Ontario (la Compagnie d'opéra canadienne, l'Orchestre symphonique de Toronto, le Ballet national du Canada, le Festival de Stratford et le Festival Shaw) font traditionnellement l'objet d'une attention toute particulière du CAO. Ces centres d'excellence apportent une contribution significative à notre image artistique dans tout le pays et à l'étranger. Mais leur constante évolution soulève des besoins financiers particuliers.

Ainsi, alors que la Compagnie d'opéra canadienne et le Ballet national du Canada se préparent à emménager dans le nouveau Théâtre du ballet et de l'opéra, nous devrons réévaluer leurs besoins dans ce contexte opérationnel très différent.

Mot de la fin

Bâtir l'avenir et le document complémentaire, *Prochaines étapes*, expriment un besoin très précis d'aide financière pour la communauté artistique de l'Ontario, au moyen de l'augmentation du budget de base du Conseil des arts de l'Ontario. Les retombées d'une communauté artistique vibrante de santé enrichiront le paysage ontarien de chefs-d'œuvre dont nous pourrons être fiers.

Prochaines étapes présente une stratégie sûre et réalisable, visant à garder les arts en Ontario en santé, et ce tant sur le plan économique que créateur. Le document montre clairement comment cette stratégie assurera à tous les Ontariens un meilleur accès à la précieuse ressource humaine dans laquelle nous avons tous investi, depuis plus de vingt-sept ans, par le biais du CAO. Le plus important, c'est que cette stratégie n'est pas au-dessus de nos moyens financiers — surtout si nous prenons en considération l'impact important des arts sur l'emploi et sur d'autres aspects de l'économie provinciale.

Le fait que nous continuons d'exister et de recevoir l'aide des gouvernements élus de l'Ontario réaffirme la place légitime qu'occupe l'aide publique aux arts dans le programme financier de la province. Cette manifestation du pouvoir politique n'est pas unique : dans le monde entier, on reconnaît que l'énergie, l'élan et la perception de soi suscités par les arts aident un peuple à se définir en tant que nation et, par conséquent, sont d'une valeur inestimable pour l'État et ses citoyens.

Au fond, toute la question des subventions des arts en Ontario est une question d'identité culturelle. Qui sommes-nous? La production culturelle de l'Ontario répond en grande partie à cette question. Les artistes ontariens façonnent non seulement l'image que nous avons de nous-mêmes, mais aussi l'image que les autres se font de nous. On ne saurait ignorer l'importance de cette image, projetée dans tout l'Ontario et au-delà de ses frontières. En dernière analyse, le succès de l'Ontario et des Ontariens est solidaire de nos succès culturels; les deux sont intrinsèquement liés.

Le monde entier doit savoir qu'en Ontario nous encourageons et récompensons l'initiative, l'élan, l'inventivité et le talent individuels. Ce sont ces aptitudes qu'illustrent nos artistes dans leurs œuvres, pour nous et pour le monde entier. Nous sommes fiers des succès des artistes ontariens dans tous les domaines; ils sont la preuve vivante et éloquente de notre esprit créateur, de notre talent, de notre indépendance et de notre confiance. Nous ne pouvons pas permettre qu'ils réduisent leurs activités artistiques. En investissant immédiatement dans le Conseil des arts de l'Ontario, la province s'assure un superbe avenir.

Annexes

ANNEXE A	Incidences budgétaires du plan triennal du CAO de 1991-1992 à 1993-1994, exprimées en termes d'augmentation de la base de financement (en millions de dollars)
ANNEXE B	Le mandat officiel du CAO
ANNEXE C	Aperçu des subventions du CAO de 1980-1981 à 1990-1991

Annexe A : Incidences budgétaires du plan triennal du CAO de 1991-1992 à 1993-1994,

exprimées en termes d'augmentation de la base de financement (en millions de dollars)

PRIORITÉS	EXPLICATIONS ET CIBLES	Année 1 1991-1992	Année 2 1992-1993	Année 3 1993-1994	Actif cumulé
Promouvoir les possibilités artistiques en augmentant le nombre et l'importance des bourses accordées aux artistes dans tout l'Ontario pour la création de nouvelles œuvres.	■ En moyenne, seulement 30 % des artistes qui en font la demande et qui y ont droit reçoivent des subventions. Le but est d'augmenter ce taux à 45 %. ■ De plus, les artistes reçoivent des bourses d'environ 2 200 $. Le but : augmenter ces bourses à 3 000 $. ■ Étant donné la base actuelle de 4,5 millions, l'augmentation nécessaire sur une période de trois ans est de 4,75 millions de dollars.	2,50	1,50	0,75	4,75
Subventionner les organismes artistiques clés sur une base pluriannuelle afin de stabiliser la base de financement de l'infrastructure actuelle des arts en Ontario, tout en conservant les subventions au pourcentage actuel du budget de ces clients.	■ Les subventions de fonctionnement accordées aux organismes artistiques clés représentent en moyenne 15 % des budgets. Les budgets augmentent d'environ 10 % par année pour s'ajuster aux coûts réels. Des 23 millions de dollars actuellement octroyés aux organismes artistiques, 14 millions sont consacrés aux subventions de fonctionnement des grands organismes ; l'augmentation triennale nécessaire pour atteindre notre but est de 4,5 millions.	1,50	1,50	1,50	4,50
Financer les organismes admissibles qui, jusqu'à présent, n'ont pas encou reçu de subventions.	■ De nombreux programmes de subventions de fonctionnement (tels les musées d'art, les compagnies théâtrales, les orchestres) ont sur leur liste d'attente des clients qui répondent aux critères de sélection, mais à qui on a refusé des subventions pour des raisons budgétaires. D'autres activités (tel le design), parfaitement admissibles selon le mandat du CAO, attendent encore leur subvention. Pour pouvoir aider ces clients, nous demandons une augmentation de 3,75 millions, ce qui équivaut à 4 % de la base actuelle pour trois ans.	2,00	1,25	0,50	3,75
Donner aux jeunes de nouvelles occasions de vivre des expériences artistiques.	■ Le CAO consacre actuellement 2 millions de dollars par année à des activités conçues spécialement pour les 2 millions de jeunes Ontariens, ce qui fait en moyenne 1 $ par jeune. Le but est d'y ajouter 0,50 $ par jeune, chaque année, pendant trois ans. L'augmentation de la base, pour trois ans, est de 3 millions.	1,00	1,00	1,00	3,00
Accroître les programmes et les services du CAO pour qu'ils tiennent compte des changements démographiques et qu'ils desservent toutes les régions de l'Ontario.	■ Le fonds spécial de 1 million de dollars pour le multiculturalisme doit être ajouté aux subventions de base, si on veut que les initiatives déjà entreprises se poursuivent. Il faudrait ajouter 1 million annuellement pour pouvoir répondre à cette nouvelle demande. L'augmentation nécessaire sur une base de trois ans est de 4 millions de dollars.	2,00	1,00	1,00	4,00
	■ Pour augmenter le financement des tournées et d'autres initiatives régionales conseils des arts communautaires, activités francophones, développement de petits centres des arts), l'augmentation de la base sur trois ans devrait être de 3,5 millions de dollars.	1,00	1,25	1,25	3,50
Total partiel		10,00	7,50	6,00	23,50
Services directs	■ Coûts associés aux services directs offerts aux communautés artistiques tels que la recherche et l'information.	0,35	0,31	0,37	1,03
Appui administratif	■ Les dépenses administratives internes, y compris le loyer, le téléphone, l'imprimerie, les salaires et les avantages sociaux.	0,65	0,69	0,63	1,97
AUGMENTATION TOTALE DE LA BASE :		11,00	8,50	7,00	26,50
BASE ANTÉRIEURE DU CAO :		34,60	45,60	54,10	34,60
NOUVELLE BASE :		45,60	54,10	61,10	61,10

Annexe B : Le mandat officiel du CAO

La loi constituante du Conseil des arts de l'Ontario, adoptée en 1963, portait sur la création d'un organisme culturel dont la mission et le rôle étaient relativement étendus.

« Le Conseil des arts de l'Ontario dispose du pouvoir et a pour mission de favoriser l'étude, l'appréciation et la production d'œuvres artistiques. À cette fin, il peut :

a) aider les organismes ayant la même mission, collaborer avec eux et s'assurer leurs concours;

b) prévoir l'octroi, par l'entremise d'organismes compétents ou d'une autre façon, de subventions, de bourses d'étude ou de prêts aux résidents de l'Ontario pour des études et des recherches dans le domaine des arts, en Ontario ou ailleurs, à des résidents d'autres provinces ou territoires du Canada ou d'autres pays pour des études ou des recherches dans ce domaine en Ontario;

c) décerner des prix aux résidents de l'Ontario qui ont acquis un mérite exceptionnel dans les arts. »

La Loi donne des arts la définition suivante : « Les arts de la scène, de la littérature, de la musique, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture ou les arts graphiques, y compris toute autre activité de création ou d'interprétation du même genre. »

Annexe C : Aperçu des subventions du CAO de 1980-1981 à 1990-1991

L'aperçu suivant des subventions du CAO dans les années 80 comprend l'analyse des données du tableau ci-joint intitulé « Aperçu d'une décennie de subventions du Conseil des arts de l'Ontario ».

De 1980-1981 à 1990-1991, le financement de base accordé au CAO par le gouvernement de l'Ontario a augmenté de presque une fois et demie, passant de 14,0 millions à 34,6 millions de dollars.

Cependant, si cette augmentation est ajustée au taux d'inflation, la croissance réelle n'atteint que 28,3 %, passant en réalité de 14,0 millions à 17,9 millions, en dollars constants de 1980.

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
Financement de base en dollars courants et en dollars constants
(000 $)

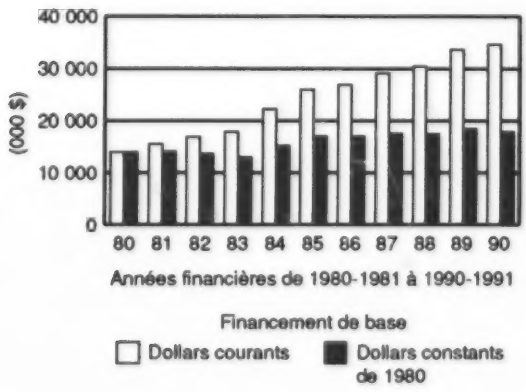

Le financement de base du CAO a augmenté chaque année dans les années 80. Cette augmentation a varié d'année en année, atteignant un taux de 24,0 % en 1984-1985 et chutant jusqu'à 3,0 % en 1990-1991. En moyenne, l'augmentation annuelle a donc été de 9,7 %.

Quand ces augmentations sont ajustées au taux d'inflation, elles ne se traduisent pas toujours en croissance réelle. En fait, le financement de base du CAO de cinq des dix dernières années — 1982-1983, 1983-1984, 1986-1987, 1988-1989 et 1990-1991 — a nettement diminué, compte tenu de l'inflation.

Le financement de base du CAO a connu son meilleur taux de croissance entre 1983-1984 et 1985-1986. La croissance en dollars constants était de 16,9 % en 1984-1985 et de 11,5 % en 1985-1986.

Entre 1980-1981 et 1985-1986, les subventions de base du CAO ont connu une croissance réelle de 22,0 %, alors que, pendant les cinq années suivantes, de 1985-1986 à 1990-1991, la croissance réelle a été limitée à 6,3 %.

Ce scénario diffère de celui du produit national brut (PNB) en Ontario et celui des dépenses totales du gouvernement provincial ; ceux-ci indiquent que les augmentations les plus importantes ont eu lieu depuis 1985-1986. La croissance réelle du PNB en Ontario a totalisé 4,8 % entre 1980-1981 et 1985-1986, alors qu'elle a atteint 24,9 % pendant les cinq années subséquentes. De la même façon, les dépenses du gouvernement de l'Ontario ont augmenté de 12,2 % pendant les cinq années avant 1985-1986, pour atteindre 24,6 % en 1990-1991.

En termes de pourcentage des dépenses totales du gouvernement, le financement de base du CAO a baissé de 6,2 % pendant les années 1980, passant de 0,083 % en 1980-1981 à 0,078 % en 1990-1991.

CROISSANCE RÉELLE CUMULATIVE
Financement de base du CAO, produit national brut (PNB) en Ontario et dépenses du gouvernement provincial

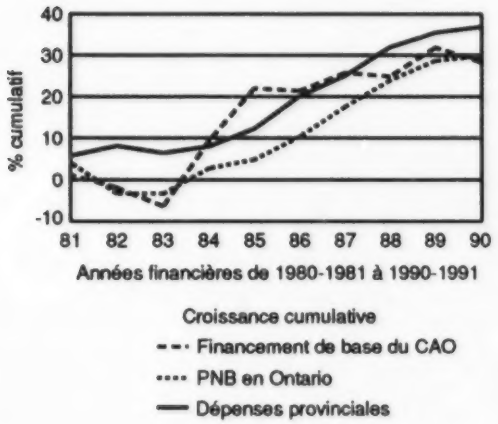

Exprimée en termes d'allocation par personne, la croissance réelle du financement de base du CAO pendant les années 1980 a été de 12,9 % — une augmentation de 0,21 % par personne, passant de 1,63 % en 1980-1981 à 1,84 % en 1990-1991.

En plus de son financement de base, le CAO a reçu des subventions spéciales pour des activités précises, telles que l'emploi d'été pour étudiants, des rénovations importantes, des programmes de subvention exceptionnelle. Le nombre et la valeur en dollars de ces subventions spéciales ont augmenté plus rapidement pendant les années 1980 que le financement de base du CAO.

FINANCEMENT PAR PERSONNE
Conseil des arts de l'Ontario
Une décennie de subventions

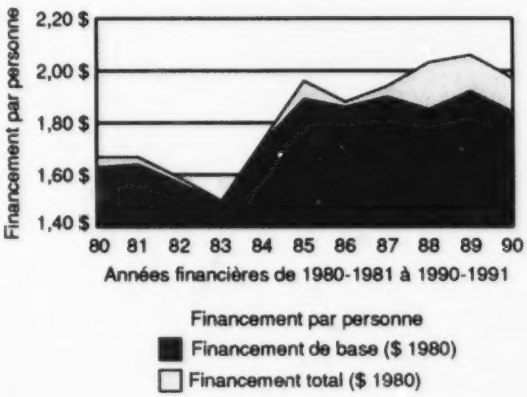

Unité de la recherche et de la planification des politiques
Révisé en septembre 1990.

Aperçu d'une décennie de subventions du Conseil des arts de l'Ontario (000 $)

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Financement de base											
Subventions de fonctionnement	13 229	14 969	16 265	17 039	21 182	24 817	25 810	27 842	29 067	33 579	34 587
Musées d'arts	750	615	673	862	1 033	1 167	1 106	1 246	1 300		
Total du financement de base	13 979	15 584	16 938	17 901	22 215	25 984	26 916	29 088	30 367	33 579	34 587
Subventions spéciales											
Emploi d'été pour étudiants	213	183	169	170	185	200	187	178	189	169	169
Ministère du Développement du Nord	125	100			6						
Immobilisations						740			300	750	600
Arts multiculturels et populaires								34	964	937	1 315
Services en français								21	8	10	60
Activités du 25e anniversaire								61	89		
Fonds de gestion (arts et artistes)								320	1 365	565	
Autres subventions exceptionnelles								4	8	22	3 400
Total des subventions spéciales	338	283	169	170	191	940	187	618	2 923	2 453	5 544
Total global de toutes les subventions	14 317	15 867	17 107	18 071	22 406	26 924	27 103	29 706	33 290	36 032	40 131
Indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario	100,0	110,3	123,6	136,8	145,2	152,3	158,6	165,6	174,0	182,2	192,8
Total du financement de base en dollars constants de 1980	13 979	14 128	13 704	13 086	15 300	17 061	16 971	17 565	17 452	18 430	17 939
Augmentation annuelle en pourcentage	S/O	1,1 %	(3,0)%	(4,5)%	16,9 %	11,5 %	(0,5)%	3,5 %	(0,6)%	5,6 %	(2,7)%
Augmentation cumulative en pourcentage	S/O	1,1 %	(2,0)%	(6,4)%	9,4 %	22,0 %	21,4 %	25,7 %	24,8 %	31,8 %	28,3 %
Total global du financement en dollars constants de 1980	14 317	14 385	13 841	13 210	15 431	17 678	17 089	17 938	19 132	19 776	20 815
Augmentation annuelle en pourcentage	S/O	0,5 %	(3,8)%	(4,6)%	16,8 %	14,6 %	(3,3)%	5,0 %	6,7 %	3,4 %	5,3 %
Augmentation cumulative en pourcentage	S/O	0,5 %	(3,3)%	(7,7)%	7,8 %	23,5 %	19,4 %	25,3 %	33,6 %	38,1 %	45,4 %
Population de l'Ontario	8 570	8 625	8 703	8 798	8 902	9 006	9 113	9 265	9 431	9 579	9 749
Financement de base par personne (en 1980)	1,63 $	1,64 $	1,57 $	1,49 $	1,72 $	1,89 $	1,86 $	1,90 $	1,85 $	1,92 $	1,84 $
Total du financement de base par personne (en 1980)	1,67 $	1,67 $	1,59 $	1,50 $	1,73 $	1,96 $	1,88 $	1,94 $	2,03 $	2,06 $	2,14 $
PNB de l'Ontario	115 000	131 831	137 310	151 945	171 499	183 561	201 228	223 694	247 969	269 552	287 508
PNB en dollars constants de 1980	115 000	119 520	111 092	111 071	118 112	120 526	126 878	135 081	142 511	147 943	149 122
Augmentation annuelle en pourcentage	S/O	3,9 %	(7,1)%	(0,0)%	6,3 %	2,0 %	5,3 %	6,5 %	5,5 %	3,8 %	0,8 %
Augmentation cumulative en pourcentage	S/O	3,9 %	(3,4)%	(3,4)%	2,7 %	4,8 %	10,3 %	17,5 %	23,9 %	28,6 %	29,7 %
Total des dépenses publiques de l'Ontario (en millions de dollars)	16 880	19 694	22 556	24 565	26 452	28 854	32 178	34 942	38 735	41 655	44 506
Dépenses en dollars constants de 1980	16 880	17 855	18 249	17 957	18 218	18 946	20 289	21 100	22 261	22 862	23 084
Augmentation annuelle en pourcentage	S/O	5,8 %	2,2 %	(1,6)%	1,5 %	4,0 %	7,1 %	4,0 %	5,5 %	2,7 %	1,0 %
Augmentation annuelle cumulative en pourcentage	S/O	5,8 %	8,1 %	6,4 %	7,9 %	12,2 %	20,2 %	25,0 %	31,9 %	35,4 %	36,8 %

Voir page 35 pour les notes afférentes à ce tableau.

Notes afférentes au tableau de la page 34.

En 1984-1985, 3 millions de dollars ont été ajoutés au financement de base du CAO afin d'augmenter les subventions de financement des cinq grands organismes (la Compagnie d'opéra canadienne, l'Orchestre symphonique de Toronto, le Festival de Stratford, le Ballet national du Canada et le Festival Shaw).

En 1985-1986, le CAO a reçu une augmentation additionnelle de 3 millions de dollars à la base du taux d'inflation, 1 million ayant été annoncé juste avant les élections et 2 millions immédiatement après.

En 1989-1990, grâce à son plan stratégique quinquennal de 1988, le CAO a reçu 2 millions de dollars d'augmentation additionnelle de sa base de financement.

En 1990-1991, le CAO a reçu une subvention spéciale exceptionnelle de 3 millions de dollars, dont 2 millions ont été investis dans les fonds de dotation du CAO.

Les musées d'art figurent sur une ligne à part jusqu'à leur transfert du ministère de la Culture et des Communications au CAO en 1989-1990.

Des subventions en immobilisations ont été consacrées spécialement à l'informatisation et aux rénovations de locaux.

En 1988-1989, le ministère des Affaires civiques a approuvé un financement de 1 million de dollars par année, pendant trois ans, aux arts multiculturels et populaires.

Le fonds de gestion (arts et artistes) était une subvention spéciale de 2,25 millions de dollars attribuée en 1987-1988 pour les dépenses des deux prochaines années.